

SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION
DES ÉTATS-UNIS
Washington, D.C. 20549



FORMULAIRE 10-Q

☒ RAPPORT TRIMESTRIEL AUX TERMES DE L'ARTICLE 13 OU DU PARAGRAPHE 15(d)
DE LA SECURITIES EXCHANGE ACT OF 1934

Trimestre clos le 30 septembre 2018

Numéro de dossier à la Commission : 001-11241

CATERPILLAR FINANCIAL SERVICES CORPORATION

(dénomination exacte de la société inscrite, telle qu'elle figure dans sa charte)

Delaware

(État de constitution)

37-1105865

(numéro d'identification de l'employeur auprès de l'I.R.S.)

2120 West End Avenue
Nashville (Tennessee)

(adresse des principaux bureaux de la direction)

37203-0001

(code postal)

Numéro de téléphone de la société inscrite, y compris l'indicatif régional : 615 341-1000

Veillez indiquer, en cochant la case appropriée, si la société inscrite 1) a déposé tous les rapports requis aux termes de l'article 13 ou du paragraphe 15(d) de la *Securities Exchange Act of 1934* (la « Exchange Act ») au cours des 12 mois précédents (ou de la période plus brève à l'intérieur de laquelle elle était tenue de déposer ces rapports) et 2) était assujettie à une telle obligation de dépôt au cours des 90 derniers jours. Oui [✓] Non []

Veillez indiquer, en cochant la case appropriée, si la société inscrite a déposé en version électronique chaque fichier de données interactives devant être déposé aux termes de la règle 405 du règlement S-T (§232.405) au cours des 12 mois précédents (ou de la période plus brève à l'intérieur de laquelle elle était tenue de déposer ces documents). Oui [✓] Non []

Veillez indiquer, en cochant la case appropriée, si la société inscrite est un important déposant visé par le régime d'examen accéléré, un déposant visé par le régime d'examen accéléré, un déposant non visé par le régime d'examen accéléré, un petit émetteur assujetti ou une société émergente en croissance. Se reporter aux définitions de « large accelerated filer », de « accelerated filer », de « smaller reporting company » et de « emerging growth company » de la règle 12b-2 de la Exchange Act.

Important déposant visé par le régime d'examen accéléré []

Déposant visé par le régime d'examen accéléré []

Déposant non visé par le régime d'examen accéléré [✓]

Petit émetteur assujetti []

Société émergente en croissance []

S'il s'agit d'une société émergente en croissance, veuillez indiquer, en cochant la case ci-dessous, si la société inscrite a choisi de ne pas utiliser la période de transition prolongée aux fins de conformité aux nouvelles normes comptables ou aux normes comptables révisées, aux termes de l'article 13(a) de la Exchange Act. []

Veillez indiquer, en cochant la case appropriée, si la société inscrite est une société fictive (au sens donné à l'expression « shell company » dans la règle 12b-2 de la Exchange Act). Oui [] Non [✓]

Le 31 octobre 2018, une action ordinaire de la société inscrite était en circulation et était détenue par Caterpillar Inc.

La société inscrite est une filiale en propriété exclusive de Caterpillar Inc. Elle satisfait aux conditions prévues à l'instruction générale (H)(1)(a) et (b) du formulaire 10-Q et, en conséquence, dépose le présent formulaire sous un format abrégé.

NON AUDITÉ

PARTIE I. INFORMATION FINANCIÈRE

RUBRIQUE 1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Outre les états financiers consolidés non audités ci-joints de Caterpillar Financial Services Corporation (collectivement avec ses filiales, « Cat Financial », la « Société », « nous », « notre » et « nos »), nous invitons le lecteur à consulter notre rapport annuel 2017 sur formulaire 10-K déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») le 15 février 2018. La Société dépose électroniquement auprès de la SEC les rapports requis sur les formulaires 8-K, 10-Q et 10-K, les déclarations d'enregistrement sur formulaire S-3, ainsi que les autres formulaires ou rapports requis. La SEC a un site Web (www.sec.gov) qui renferme des rapports, des formulaires de procuration et des bulletins d'information, ainsi que d'autres informations concernant les émetteurs qui effectuent des dépôts par voie électronique auprès de la SEC. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de notre rapport annuel sur formulaire 10-K, des rapports trimestriels sur formulaire 10-Q, des rapports courants sur formulaire 8-K et des modifications apportées à ces rapports déposés ou fournis à la SEC sur le site Web de Caterpillar Inc. (www.caterpillar.com/secfilings) dès que possible, dans une mesure raisonnable, après le dépôt auprès de la SEC. Il est également possible d'en obtenir gratuitement des exemplaires en écrivant à : Legal Dept., Caterpillar Financial Services Corporation, 2120 West End Avenue, Nashville (Tennessee) 37203-0001. De plus, le public peut obtenir de l'information détaillée sur notre société mère Caterpillar Inc., en consultant son site Web (www.caterpillar.com). Aucun des renseignements figurant sur notre site Web, sur le site Web de Caterpillar ou sur le site Web de la SEC, à quelque moment que ce soit, n'est intégré par renvoi dans le présent document.

NON AUDITÉ

Caterpillar Financial Services Corporation
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS
(Non audité)
(en millions de dollars)

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Produits				
Financement de détail	330 \$	309 \$	975 \$	924 \$
Location-exploitation	259	247	760	737
Financement sur stocks	108	79	304	222
Autres produits, montant net	38	38	109	128
Total des produits	735	673	2 148	2 011
Charges				
Intérêts	194	169	558	499
Amortissement du matériel loué à des tiers	208	201	616	608
Frais généraux et frais d'exploitation et d'administration	109	113	326	319
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables	47	48	218	82
Autres charges	11	12	28	36
Total des charges	569	543	1 746	1 544
Autres produits (charges)	(3)	(4)	(15)	(10)
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	163	126	387	457
Charge d'impôts sur les bénéfices	32	38	85	137
Bénéfice des sociétés consolidées	131	88	302	320
Moins le bénéfice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	6	2	15	5
Bénéfice¹⁾	125 \$	86 \$	287 \$	315 \$

¹⁾ Bénéfice attribuable à Caterpillar Financial Services Corporation.

Se reporter aux notes annexes (non audité).

NON AUDITÉ

Caterpillar Financial Services Corporation
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU
(Non audité)
(en millions de dollars)

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice des sociétés consolidées	131 \$	88 \$	302 \$	320 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts				
Écart de conversion, déduction faite d'une (charge) économie d'impôts de (3) \$ pour le trimestre de 2018 et (18) \$ pour la période de neuf mois de 2018; de 30 \$ pour le trimestre de 2017 et 94 \$ pour la période de neuf mois de 2017	(50)	154	(241)	395
Instruments financiers dérivés				
Gains (pertes) reportés, déduction faite d'une (charge) économie d'impôts de (14) \$ pour le trimestre de 2018 et (36) \$ pour la période de neuf mois de 2018; de 8 \$ pour le trimestre de 2017 et 22 \$ pour la période de neuf mois de 2017	42	(14)	115	(41)
(Gains) pertes reclassés en résultat, déduction faite d'une charge (économie) d'impôts de 14 \$ pour le trimestre de 2018 et 37 \$ pour la période de neuf mois de 2018; de (7) \$ pour le trimestre de 2017 et (23) \$ pour la période de neuf mois de 2017	(42)	11	(118)	41
Titres disponibles à la vente				
Gains (pertes) reportés, déduction faite d'une (charge) économie d'impôts de 0 \$ pour le trimestre de 2018 et 0 \$ pour la période de neuf mois de 2018; de 0 \$ pour le trimestre de 2017 et 0 \$ pour la période de neuf mois de 2017	—	(1)	—	—
(Gains) pertes reclassés en résultat, déduction faite d'une charge (économie) d'impôts de 0 \$ pour le trimestre de 2018 et 0 \$ pour la période de neuf mois de 2018; de 0 \$ pour le trimestre de 2017 et 0 \$ pour la période de neuf mois de 2017	—	—	—	—
Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	(50)	150	(244)	395
Résultat étendu	81	238	58	715
Moins le résultat étendu attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	5	7	11
Résultat étendu attribuable à Caterpillar Financial Services Corporation	81 \$	233 \$	51 \$	704 \$

Se reporter aux notes annexes (non audité).

NON AUDITÉ

Caterpillar Financial Services Corporation
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(Non audité)
(en millions de dollars, sauf les données par action)

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Actif		
Trésorerie et équivalents	676 \$	708 \$
Créances de financement, montant net	27 512	27 126
Effets à recevoir de Caterpillar	667	559
Matériel faisant l'objet de contrats de location-exploitation, moins l'amortissement cumulé	3 594	3 568
Impôts futurs et remboursables	205	174
Autres actifs	1 183	1 025
Total de l'actif	33 837 \$	33 160 \$
Passif et capitaux propres		
Montants à payer à des concessionnaires et autres	145 \$	190 \$
Montants à payer à Caterpillar – autres	68	85
Charges à payer	248	274
Impôts sur les bénéfices à payer	145	158
Montants à payer à Caterpillar – emprunts	1 565	1 638
Emprunts à court terme	4 462	4 836
Partie à court terme de la dette à long terme	5 801	6 188
Dette à long terme	17 450	15 918
Impôts futurs et autres passifs	631	609
Total du passif	30 515	29 896
Engagements et passifs éventuels (notes 7 et 9)		
Actions ordinaires, valeur nominale de 1 \$		
Autorisées : 2 000 actions; émises et en circulation : une action (à la valeur d'apport)	745	745
Surplus d'apport	2	2
Bénéfices non répartis	3 256	2 969
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(828)	(592)
Participations ne donnant pas le contrôle	147	140
Total des capitaux propres	3 322	3 264
Total du passif et des capitaux propres	33 837 \$	33 160 \$

Se reporter aux notes annexes (non audité).

NON AUDITÉ

Caterpillar Financial Services Corporation
ÉTATS CONSOLIDÉS DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES
(Non audité)
(en millions de dollars)

Période de neuf mois close le 30 septembre 2017	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2016	745 \$	2 \$	3 108 \$	(995) \$	125 \$	2 985 \$
Bénéfice des sociétés consolidées			315		5	320
Écart de conversion, déduction faite des impôts				389	6	395
Instruments financiers dérivés, déduction faite des impôts				—		—
Solde au 30 septembre 2017	745 \$	2 \$	3 423 \$	(606) \$	136 \$	3 700 \$
Période de neuf mois close le 30 septembre 2018						
Solde au 31 décembre 2017	745 \$	2 \$	2 969 \$	(592) \$	140 \$	3 264 \$
Bénéfice des sociétés consolidées			287		15	302
Écart de conversion, déduction faite des impôts				(233)	(8)	(241)
Instruments financiers dérivés, déduction faite des impôts				(3)		(3)
Solde au 30 septembre 2018	745 \$	2 \$	3 256 \$	(828) \$	147 \$	3 322 \$

Se reporter aux notes annexes (non audité).

NON AUDITÉ

Caterpillar Financial Services Corporation
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Non audité)
(en millions de dollars)

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice des sociétés consolidées	302 \$	320 \$
Ajustements au titre des éléments hors trésorerie		
Amortissement	626	616
Amortissement d'un escompte sur créances achetées	(274)	(180)
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables	218	82
Autres, montant net	93	16
Variation des actifs et des passifs		
Montants à recevoir de tiers	(11)	69
Autres montants à recevoir ou à payer, Caterpillar	(19)	1
Montants à payer à des concessionnaires et autres	(32)	(31)
Intérêts courus à payer	22	3
Charges à payer et autres passifs, montant net	11	(4)
Impôts sur les bénéfices à payer	(67)	38
Règlement d'instruments dérivés désignés	13	(7)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	882	923
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Dépenses au titre du matériel loué en vertu de contrats de location-exploitation	(1 093)	(1 012)
Dépenses en immobilisations, exception faite du matériel faisant l'objet de contrats de location-exploitation	(99)	(6)
Produit de la cession de matériel	619	753
Augmentation des créances de financement	(10 151)	(9 765)
Recouvrement de créances de financement	9 132	10 192
Variation nette des créances achetées de Caterpillar	(484)	(161)
Produit de la vente de créances	416	98
Variation nette des prêts à taux variable à Caterpillar	(18)	(1 051)
Augmentation des autres effets à recevoir de Caterpillar	(390)	(53)
Recouvrement d'autres effets à recevoir de Caterpillar	300	56
Produit de la vente de titres	—	4
Règlement d'instruments dérivés désignés	(2)	23
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net	(1 770)	(922)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation nette des emprunts à taux variable de Caterpillar	(63)	(105)
Remboursements d'emprunts contractés auprès de Caterpillar	—	(49)
Produit de titres d'emprunt émis (échéances initiales de plus de trois mois)	7 026	6 972
Remboursement de titres d'emprunt émis (échéances initiales de plus de trois mois)	(5 636)	(5 718)
Emprunts à court terme (échéances initiales de trois mois ou moins), montant net	(479)	(2 207)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net	848	(1 107)
Incidence des fluctuations du taux de change sur la trésorerie, les équivalents et la trésorerie soumise à restrictions	(13)	23
Augmentation (diminution) de la trésorerie, des équivalents et de la trésorerie soumise à restrictions	(53)	(1 083)
Trésorerie, équivalents et trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice ¹⁾	732	1 824
Trésorerie, équivalents et trésorerie soumise à restrictions à la fin de la période ¹⁾	679 \$	741 \$

¹⁾ Au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, la trésorerie soumise à restrictions, qui est incluse au poste « Autres actifs », dans les états consolidés de la situation financière, s'établit respectivement à 3 M\$ et à 24 M\$. La trésorerie soumise à restrictions comprend la trésorerie liée aux activités de syndication et à certaines transactions avec report d'imposition qui ont été abandonnées en 2018 en conséquence de la loi sur la réforme fiscale américaine.

Se reporter aux notes annexes (non audité).

NON AUDITÉ

Notes annexes

(Non audité)

1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés non audités ci-joints comprennent tous les ajustements, qui consistent uniquement en des ajustements récurrents normaux, nécessaires à la présentation d'une image fidèle a) des états consolidés des résultats des trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017, b) des états consolidés du résultat étendu des trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017, c) des états consolidés de la situation financière au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, d) des états consolidés de l'évolution des capitaux propres des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2018 et 2017 et e) des états consolidés des flux de trésorerie des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2018 et 2017. La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique (les « PCGR des États-Unis ») et aux règles et règlements de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») exige que la direction procède à des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés. Les estimations importantes comprennent la valeur résiduelle des actifs loués, la provision pour créances irrécouvrables et la charge d'impôts sur les bénéfices. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

Les résultats des périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement garants des résultats de l'exercice complet. Les renseignements contenus dans le présent formulaire 10-Q doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés audités et des notes annexes qui sont inclus dans notre rapport annuel sur formulaire 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (le « formulaire 10-K de 2017 ») déposé auprès de la SEC le 15 février 2018. Les données sur la situation financière au 31 décembre 2017 incluses ici proviennent des états financiers consolidés audités inclus dans le formulaire 10-K de 2017, mais elles ne comprennent cependant pas toute l'information requise selon les PCGR des États-Unis. Certains montants des périodes antérieures ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à la présentation des états financiers de la période considérée.

Nous consolidons toutes les entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») lorsque nous en sommes le principal bénéficiaire. En ce qui concerne les EDDV, nous déterminons si nous sommes le principal bénéficiaire conformément aux directives comptables sur la consolidation des EDDV. Le principal bénéficiaire d'une EDDV est la partie qui a, d'une part, le pouvoir d'orienter les activités ayant l'incidence la plus importante sur le rendement économique de l'entité et, d'autre part, l'obligation d'en absorber les pertes ou le droit d'en recevoir les bénéfices qui pourraient s'avérer importants pour l'entité. Se reporter à la note 7 pour plus d'information.

Nous comptons parmi nos clients et nos concessionnaires des entités qui sont des EDDV dont nous ne sommes pas le principal bénéficiaire. Même si nous avons fourni à ces entités du soutien au financement et que nous détenons, par conséquent, des droits variables sur celles-ci, nous ne détenons pas le pouvoir d'orienter les activités ayant l'incidence la plus importante sur le rendement économique de ces entités. Le risque maximal de perte auquel nous sommes exposés du fait de notre participation dans ces EDDV se limite au risque de crédit inhérent au soutien au financement que nous fournissons. Ce risque est évalué et est reflété dans nos états financiers dans notre portefeuille global de créances de financement et la provision pour créances irrécouvrables connexe.

2. Nouvelles prises de position comptables

Comptabilisation des produits – En mai 2014, le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») a publié de nouvelles directives sur la comptabilisation des produits afin de fournir un cadre de référence unique et complet pour la comptabilisation des produits s'appliquant à tous les contrats avec des clients. Selon ces nouvelles directives, une entité comptabilisera les produits pour illustrer le transfert des biens ou des services à un client pour un montant correspondant au paiement que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services. Un cadre modèle de constatation des produits comportant cinq étapes a été créé à l'intention des entités. Ces nouvelles directives comprennent également des obligations d'information accrues. Les directives entraînent en vigueur le 1^{er} janvier 2018 et ont été appliquées selon une approche rétrospective modifiée. L'adoption de ces directives n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers.

NON AUDITÉ

Comptabilisation et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers – En janvier 2016, le FASB a publié des directives comptables qui ont une incidence sur la comptabilisation des placements en titres de capitaux propres et des passifs financiers évalués selon l'option de la juste valeur ainsi que sur les exigences concernant la présentation des instruments financiers et les informations à fournir à leur sujet. Selon les nouvelles directives, tous les placements en titres de capitaux propres dans des entités non consolidées (autres que ceux qui sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence) seront généralement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le classement à titre de placements disponibles à la vente n'existera plus pour les titres de capitaux propres dont les justes valeurs peuvent être déterminées facilement. Pour les passifs financiers, lorsque l'option de la juste valeur a été choisie, les variations de la juste valeur attribuables à un risque de crédit particulier à l'instrument seront comptabilisées à part dans les autres éléments du résultat étendu. En outre, le FASB a clarifié les directives concernant l'évaluation de la provision pour moins-valeur lors de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé découlant de pertes latentes sur des titres d'emprunt disponibles à la vente. Les directives sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018 et ont été appliquées selon une approche rétrospective modifiée. L'adoption des directives n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers.

Comptabilisation des contrats de location – En février 2016, le FASB a publié des directives comptables qui modifient la comptabilisation des contrats de location. Selon les nouvelles directives, les preneurs sont tenus de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et un passif de location au titre de la quasi-totalité des contrats de location. Les nouvelles directives maintiennent le classement des contrats de location en tant que contrats de location-acquisition ou de location-exploitation, et ce classement a une incidence sur la comptabilisation des charges. Le mode de comptabilisation appliqué par un preneur selon les nouvelles directives sera en substance équivalent aux directives de comptabilisation actuelles des contrats de location sauf pour certaines améliorations ciblées visant à rapprocher, s'il y a lieu, la comptabilisation par le bailleur et le modèle de comptabilisation par le preneur. Les entités ont la possibilité d'adopter les nouvelles directives selon l'application rétrospective modifiée, au moyen d'un ajustement cumulatif des bénéfices non répartis appliqué à l'ouverture de la première période présentée ou à l'ouverture de la période d'adoption. Nous adopterons les nouvelles directives le 1^{er} janvier 2019 selon l'application rétrospective modifiée, au moyen d'un ajustement cumulatif en résultat net appliqué à l'ouverture de la période d'adoption.

Les nouvelles directives prévoient un certain nombre de mesures de simplification facultatives en vue de la transition. Nous prévoyons de choisir l'ensemble des mesures de simplification, ce qui nous permettra de ne pas avoir à réévaluer nos conclusions antérieures concernant la détermination, le classement et les coûts directs initiaux des contrats de location. Nous ne prévoyons pas que nous aurons recours à des connaissances à posteriori comme mesure de simplification. Par ailleurs, les nouvelles directives prévoient des mesures de simplification concernant la comptabilité actuelle de l'entité, mesures que nous sommes en train d'évaluer en ce qui concerne la séparation ou non des composantes locatives et des composantes non locatives. Nous prévoyons de choisir l'exemption visant la comptabilisation des contrats de location à court terme pour tous les contrats qui répondent aux conditions de l'application de cette exemption, ce qui signifie que nous ne comptabiliserons pas d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative pour ces contrats de location.

Nous sommes en train de concevoir de nouveaux processus et contrôles, de classer et d'entrer nos contrats de location dans un logiciel récemment mis en œuvre ainsi que d'évaluer l'ensemble de nos actifs loués pour mesurer l'incidence des nouvelles directives sur nos états financiers. Bien que nous n'ayons pas terminé d'évaluer les effets de l'adoption des nouvelles directives, nous estimons que l'incidence la plus importante a trait à la comptabilisation d'actifs au titre du droit d'utilisation et d'obligations locatives. Nous avons aussi une équipe en place pour évaluer l'incidence des modifications à la comptabilité du bailleur.

Évaluation des créances irrécouvrables sur instruments financiers – En juin 2016, le FASB a publié des directives comptables introduisant un nouveau modèle de comptabilisation des créances irrécouvrables sur les instruments financiers d'après une estimation des créances irrécouvrables attendues. Les nouvelles directives s'appliqueront aux prêts, aux débiteurs, aux créances clients, aux autres actifs financiers évalués au coût amorti, aux engagements de prêts et aux autres risques de crédit hors bilan. Les nouvelles directives s'appliqueront également aux titres de créance et autres actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les nouvelles directives entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2020 et l'adoption anticipée est permise à compter du 1^{er} janvier 2019. Nous sommes en train d'évaluer l'incidence qu'auront les nouvelles directives sur nos états financiers.

Classement de certaines entrées de trésorerie et de certains paiements en trésorerie – En août 2016, le FASB a publié des directives comptables sur la présentation et le classement de certaines transactions dans l'état des flux de trésorerie lorsqu'il existe des divergences dans la pratique. Les nouvelles directives sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018 et ont été appliquées selon une approche rétrospective. L'adoption des directives n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers.

NON AUDITÉ

Classement de la trésorerie soumise à restrictions – En novembre 2016, le FASB a publié des directives comptables sur la présentation et le classement des variations de la trésorerie soumise à restrictions dans l'état des flux de trésorerie, lorsqu'il existe des divergences dans la pratique. Les directives sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018 et ont été appliquées selon une approche rétrospective. L'adoption des directives n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers.

Instruments dérivés et couverture – En août 2017, le FASB a publié des directives comptables visant à assurer une meilleure concordance entre la comptabilité de couverture et les activités de gestion des risques d'une société, à simplifier l'application de la comptabilité de couverture et à améliorer la présentation de l'information relative aux contrats de couverture. Les nouvelles directives doivent être appliquées selon une approche rétrospective modifiée, et donneront lieu à un ajustement tenant compte de l'effet cumulatif qui sera porté au bénéfice non réparti d'ouverture dans la période de l'adoption. Nous adopterons les nouvelles directives le 1^{er} janvier 2019. Nous avons terminé notre évaluation de l'incidence de la nouvelle norme et nous ne nous attendons pas à ce que son adoption ait une incidence significative sur nos états financiers.

Reclassement de certaines incidences fiscales hors du cumul des autres éléments du résultat global – En février 2018, le FASB a publié des directives comptables permettant le reclassement, hors du cumul des autres éléments du résultat global et vers les bénéfices non distribués, des incidences fiscales en suspens attribuables à la loi sur la réforme fiscale américaine. Les nouvelles directives doivent être appliquées soit dans la période de leur adoption, soit rétrospectivement pour chaque période touchée par la loi sur la réforme fiscale américaine. Les directives entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2019, l'adoption anticipée étant permise. Nous sommes en train d'évaluer l'incidence qu'auront les nouvelles directives sur nos états financiers.

3. Créances de financement

Le tableau qui suit présente un sommaire des créances de financement figurant dans les états consolidés de la situation financière.

(en millions de dollars)		
	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Contrats de location-financement et contrats de vente à tempérament, au détail	15 544 \$	14 647 \$
Effets à recevoir – financement de détail	8 382	9 417
Effets à recevoir – financement sur stocks	4 781	4 161
Contrats de location-financement et contrats de vente à tempérament, sur stocks	147	119
	28 854	28 344
Moins : produits reportés	(926)	(853)
Investissement inscrit dans les créances de financement	27 928	27 491
Moins : provision pour créances irrécouvrables	(416)	(365)
Total des créances de financement, montant net	27 512 \$	27 126 \$

Provision pour créances irrécouvrables

La provision pour créances irrécouvrables correspond au montant de l'estimation des pertes inhérentes à notre portefeuille de créances de financement et elle prend en considération les comptes qui, pris individuellement, ont été identifiés comme étant douteux, ainsi que les groupes de créances de financement au sein desquels il est probable que certaines créances soient douteuses, mais dont les comptes pris individuellement ne peuvent être identifiés comme douteux. Pour déterminer et évaluer la dépréciation, la direction tient compte des pertes passées, des risques connus et des risques inhérents du portefeuille, des situations défavorables pouvant avoir une incidence sur la capacité de l'emprunteur à rembourser, de la valeur estimative de la garantie sous-jacente et de la conjoncture.

Nous repérons les comptes qui, pris individuellement, doivent être soumis à une évaluation, en fonction de la situation de défaillance et d'après les informations disponibles sur le client, comme ses états financiers, les communiqués de presse et les notes de crédit publiées, de même que de l'information générale concernant les tendances sectorielles et le contexte économique dans lequel nos clients évoluent. La provision pour créances irrécouvrables attribuable aux créances de financement qui ont été évaluées individuellement et sont considérées comme douteuses est établie selon la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, lesquels sont actualisés au taux d'intérêt effectif, à la juste valeur de la garantie, en ce qui concerne les créances subordonnées à une garantie, ou au prix de la créance observable sur le marché. Pour déterminer la valeur des garanties, nous évaluons la juste valeur marchande actuelle des garanties diminuée des frais de vente. Nous prenons également en considération les rehaussements de crédit comme les garanties supplémentaires et les garanties offertes par des tiers. La provision pour créances irrécouvrables attribuable aux autres comptes qui n'ont pas encore été considérés comme douteux sur le plan individuel est estimée d'après des modèles de prévision des pertes en fonction des probabilités de défaut de paiement, de notre estimation des périodes d'apparition des pertes et de la perte estimative en cas de défaut. De plus, des facteurs qualitatifs qui ne pouvaient pas être entièrement intégrés dans nos modèles de

NON AUDITÉ

prévision des pertes, comme les tendances sectorielles, des facteurs macroéconomiques et l'imprécision des modèles, sont pris en compte dans l'évaluation du caractère suffisant de la provision pour créances irrécouvrables. Ces facteurs qualitatifs sont subjectifs et exigent l'exercice du jugement de la direction.

Notre provision pour créances irrécouvrables est divisée entre trois secteurs du portefeuille :

- **Client** – créances de financement relatives au marché de détail;
- **Concessionnaire** – créances de financement relatives aux concessionnaires Caterpillar;
- **Créances achetées de Caterpillar** – créances clients achetées d'entités appartenant à Caterpillar.

Un secteur du portefeuille s'entend d'un groupe de créances auquel la Société applique une méthode systématique aux fins de l'établissement de la provision pour créances irrécouvrables.

Nous évaluons ensuite les secteurs de notre portefeuille selon la catégorie des créances de financement, soit le niveau d'information (à l'intérieur d'un secteur du portefeuille) pour lequel les créances de financement ont la même caractéristique d'évaluation initiale et une méthode semblable d'évaluation et de contrôle du risque de crédit. En règle générale, nos créances de financement appartenant à une même région présentent des profils de risque de crédit et des méthodes d'évaluation et de contrôle du risque de crédit semblables. Nos catégories, qui sont conformes à la présentation de l'information sur les créances irrécouvrables par la direction, sont les suivantes :

- **Amérique du Nord** – créances de financement provenant des États-Unis et du Canada.
- **Europe** – créances de financement provenant de l'Europe, de l'Afrique, du Moyen-Orient et de la Communauté des États indépendants.
- **Asie-Pacifique** – créances de financement provenant de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Chine, du Japon et de l'Asie du Sud-Est.
- **Mines** – créances de financement d'importantes sociétés minières clientes du monde entier et de financement de projets dans divers pays.
- **Amérique latine** – créances de financement provenant du Mexique et de pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.
- **Caterpillar Power Finance** – créances de financement à l'échelle mondiale, liées aux bâtiments de mer dotés de moteurs Caterpillar et de systèmes de production d'électricité, de compression de gaz et de cogénération de Caterpillar, ainsi que de matériel d'autres marques alimenté par ces systèmes.

Notre provision pour créances irrécouvrables au 30 septembre 2018 se chiffrait à 416 M\$, soit 1,49 % de l'investissement inscrit dans les créances de financement, comparativement à 365 M\$, soit 1,33 %, au 31 décembre 2017. L'analyse de la provision pour créances irrécouvrables s'établissait comme suit :

(en millions de dollars)				
	30 septembre 2018			
	Client	Concessionnaire	Créances achetées de Caterpillar	Total
Provision pour créances irrécouvrables				
Solde au début de l'exercice	353 \$	9 \$	3 \$	365 \$
Créances radiées	(181)	—	—	(181)
Recouvrement de créances radiées antérieurement	31	—	—	31
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables	216	(2)	1	215
Rajustement lié à la vente de créances	(6)	—	—	(6)
Écart de conversion	(8)	—	—	(8)
Solde à la fin de la période	405 \$	7 \$	4 \$	416 \$
Évaluation de la perte de valeur individuelle	229 \$	— \$	— \$	229 \$
Évaluation de la perte de valeur collective	176	7	4	187
Solde à la fin de la période	405 \$	7 \$	4 \$	416 \$
Investissement inscrit dans les créances de financement				
Évaluation de la perte de valeur individuelle	803 \$	— \$	— \$	803 \$
Évaluation de la perte de valeur collective	18 771	4 338	4 016	27 125
Solde à la fin de la période	19 574 \$	4 338 \$	4 016 \$	27 928 \$

NON AUDITÉ

(en millions de dollars)

	31 décembre 2017			
	Client	Concessionnaire	Créances achetées de Caterpillar	Total
Provision pour créances irrécouvrables				
Solde au début de l'exercice	331 \$	10 \$	2 \$	343 \$
Créances radiées	(157)	—	—	(157)
Recouvrement de créances radiées antérieurement	43	—	—	43
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables	129	(1)	1	129
Rajustement lié à la vente de créances	(1)	—	—	(1)
Écart de conversion	8	—	—	8
Solde à la fin de l'exercice	353 \$	9 \$	3 \$	365 \$
Évaluation de la perte de valeur individuelle	149 \$	— \$	— \$	149 \$
Évaluation de la perte de valeur collective	204	9	3	216
Solde à la fin de l'exercice	353 \$	9 \$	3 \$	365 \$
Investissement inscrit dans les créances de financement				
Évaluation de la perte de valeur individuelle	942 \$	— \$	— \$	942 \$
Évaluation de la perte de valeur collective	18 847	4 241	3 461	26 549
Solde à la fin de l'exercice	19 789 \$	4 241 \$	3 461 \$	27 491 \$

NON AUDITÉ

Qualité du crédit des créances de financement

Nous évaluons initialement le risque de crédit en fonction de divers facteurs de qualité du crédit, notamment l'historique des paiements, l'information financière du client, les notes de crédit accordées par les agences de notation, les ratios prêts-valeur et d'autres indicateurs internes. Nous surveillons la qualité du crédit de façon continue en fonction de la situation de défaillance et de l'historique de recouvrement, étant donné qu'il existe une grande corrélation entre la situation de défaillance des clients et le risque de perte.

Pour établir la situation de défaillance, nous tenons compte de la totalité de l'investissement inscrit dans les créances de financement en souffrance lorsque le retard de paiement dépasse 30 jours. Les tableaux suivants présentent un sommaire de notre investissement inscrit dans les créances de financement selon un classement par échéance.

(en millions de dollars)

	30 septembre 2018						En souffrance depuis plus de 91 jours et dont les intérêts sont encore comptabilisés
	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours ou plus	Total des montants en souffrance	Exigibles	Investissement inscrit dans les créances de financement	
Client							
Amérique du Nord	74 \$	17 \$	46 \$	137 \$	7 921 \$	8 058 \$	7 \$
Europe	19	9	122	150	2 848	2 998	6
Asie-Pacifique	31	14	8	53	2 885	2 938	5
Mines	5	—	9	14	1 623	1 637	—
Amérique latine	35	15	84	134	1 385	1 519	—
Caterpillar Power Finance	116	45	298	459	1 965	2 424	8
Concessionnaire							
Amérique du Nord	—	—	—	—	2 435	2 435	—
Europe	—	—	—	—	580	580	—
Asie-Pacifique	—	—	—	—	502	502	—
Mines	—	—	—	—	4	4	—
Amérique latine	—	—	79	79	734	813	—
Caterpillar Power Finance	—	—	—	—	4	4	—
Créances achetées de Caterpillar¹⁾							
Amérique du Nord	17	10	11	38	2 618	2 656	
Europe	1	—	2	3	448	451	
Asie-Pacifique	2	—	1	3	588	591	
Mines	—	—	—	—	—	—	
Amérique latine	—	—	—	—	314	314	
Caterpillar Power Finance	1	—	—	1	3	4	
Total	301 \$	110 \$	660 \$	1 071 \$	26 857 \$	27 928 \$	26 \$

¹⁾ Les créances achetées de Caterpillar sont des créances clients ne portant pas intérêt achetées à escompte.

NON AUDITÉ

(en millions de dollars)

31 décembre 2017							
Client	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours ou plus	Total des montants en souffrance	Exigibles	Investissement inscrit dans les créances de financement	En souffrance depuis plus de 91 jours et dont les intérêts sont encore comptabilisés
Amérique du Nord	71 \$	15 \$	42 \$	128 \$	8 040 \$	8 168 \$	8 \$
Europe	21	10	46	77	2 718	2 795	13
Asie-Pacifique	18	7	14	39	2 520	2 559	5
Mines	3	1	60	64	1 751	1 815	9
Amérique latine	37	55	142	234	1 546	1 780	—
Caterpillar Power Finance	20	32	144	196	2 476	2 672	1
Concessionnaire							
Amérique du Nord	—	—	—	—	2 394	2 394	—
Europe	—	—	—	—	417	417	—
Asie-Pacifique	—	—	—	—	578	578	—
Mines	—	—	—	—	5	5	—
Amérique latine	—	72	—	72	773	845	—
Caterpillar Power Finance	—	—	—	—	2	2	—
Créances achetées de Caterpillar¹⁾							
Amérique du Nord	24	5	2	31	2 010	2 041	
Europe	1	2	1	4	344	348	
Asie-Pacifique	—	—	—	—	630	630	
Mines	—	—	—	—	—	—	
Amérique latine	—	—	—	—	437	437	
Caterpillar Power Finance	—	—	—	—	5	5	
Total	195 \$	199 \$	451 \$	845 \$	26 646 \$	27 491 \$	36 \$

¹⁾ Les créances achetées de Caterpillar sont des créances clients ne portant pas intérêt achetées à escompte

NON AUDITÉ

Créances de financement douteuses

Une créance de financement, peu importe sa catégorie, est considérée comme douteuse si, d'après l'information et les événements courants, il est probable que nous ne serons pas en mesure de recouvrer tous les montants aux termes des dispositions contractuelles. Les créances de financement douteuses comprennent les créances de financement qui ont été restructurées et sont considérées comme des restructurations de dette de débiteurs en difficulté.

Il n'y avait aucune créance de financement douteuse au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017 pour les secteurs Concessionnaire et Créances achetées de Caterpillar. Notre investissement inscrit dans les créances de financement douteuses et les encours de capital et provisions connexes dans le secteur Client se présentaient comme suit :

(en millions de dollars)						
Créances de financement douteuses pour lesquelles aucune provision n'est inscrite	Au 30 septembre 2018			Au 31 décembre 2017		
	Investissement inscrit	Encours de capital	Provision connexe	Investissement inscrit	Encours de capital	Provision connexe
Amérique du Nord	17 \$	17 \$	— \$	19 \$	19 \$	— \$
Europe	2	1	—	45	45	—
Asie-Pacifique	29	29	—	34	33	—
Mines	34	34	—	121	121	—
Amérique latine	31	31	—	45	45	—
Caterpillar Power Finance	61	74	—	160	172	—
Total	174 \$	186 \$	— \$	424 \$	435 \$	— \$
Créances de financement douteuses pour lesquelles une provision est inscrite						
Amérique du Nord	41 \$	39 \$	18 \$	44 \$	43 \$	17 \$
Europe	66	66	36	9	8	5
Asie-Pacifique	2	2	1	8	8	2
Mines	58	58	22	—	—	—
Amérique latine	61	61	34	95	106	42
Caterpillar Power Finance	401	408	118	362	365	83
Total	629 \$	634 \$	229 \$	518 \$	530 \$	149 \$
Total des créances de financement douteuses						
Amérique du Nord	58 \$	56 \$	18 \$	63 \$	62 \$	17 \$
Europe	68	67	36	54	53	5
Asie-Pacifique	31	31	1	42	41	2
Mines	92	92	22	121	121	—
Amérique latine	92	92	34	140	151	42
Caterpillar Power Finance	462	482	118	522	537	83
Total	803 \$	820 \$	229 \$	942 \$	965 \$	149 \$

NON AUDITÉ

(en millions de dollars)

	Trimestre clos le 30 septembre 2018		Trimestre clos le 30 septembre 2017	
	Investissement inscrit moyen	Produit d'intérêts comptabilisé	Investissement inscrit moyen	Produit d'intérêts comptabilisé
Créances de financement douteuses pour lesquelles aucune provision n'est inscrite				
Amérique du Nord	19 \$	— \$	14 \$	1 \$
Europe	4	—	47	—
Asie-Pacifique	30	1	30	1
Mines	35	—	128	1
Amérique latine	37	1	68	1
Caterpillar Power Finance	94	2	171	1
Total	219 \$	4 \$	458 \$	5 \$
Créances de financement douteuses pour lesquelles une provision est inscrite				
Amérique du Nord	47 \$	— \$	44 \$	— \$
Europe	59	—	6	—
Asie-Pacifique	2	—	28	1
Mines	60	1	—	—
Amérique latine	51	1	102	1
Caterpillar Power Finance	374	4	251	3
Total	593 \$	6 \$	431 \$	5 \$
Total des créances de financement douteuses				
Amérique du Nord	66 \$	— \$	58 \$	1 \$
Europe	63	—	53	—
Asie-Pacifique	32	1	58	2
Mines	95	1	128	1
Amérique latine	88	2	170	2
Caterpillar Power Finance	468	6	422	4
Total	812 \$	10 \$	889 \$	10 \$

(en millions de dollars)

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018		Période de neuf mois close le 30 septembre 2017	
	Investissement inscrit moyen	Produit d'intérêts comptabilisé	Investissement inscrit moyen	Produit d'intérêts comptabilisé
Créances de financement douteuses pour lesquelles aucune provision n'est inscrite				
Amérique du Nord	17 \$	1 \$	12 \$	1 \$
Europe	17	—	48	1
Asie-Pacifique	31	2	22	2
Mines	65	2	128	5
Amérique latine	41	2	69	2
Caterpillar Power Finance	149	5	233	7
Total	320 \$	12 \$	512 \$	18 \$
Créances de financement douteuses pour lesquelles une provision est inscrite				
Amérique du Nord	51 \$	1 \$	52 \$	1 \$
Europe	41	1	6	—
Asie-Pacifique	5	—	35	2
Mines	43	2	—	—
Amérique latine	69	3	101	3
Caterpillar Power Finance	364	8	141	4
Total	573 \$	15 \$	335 \$	10 \$
Total des créances de financement douteuses				
Amérique du Nord	68 \$	2 \$	64 \$	2 \$
Europe	58	1	54	1
Asie-Pacifique	36	2	57	4
Mines	108	4	128	5
Amérique latine	110	5	170	5
Caterpillar Power Finance	513	13	374	11
Total	893 \$	27 \$	847 \$	28 \$

La constatation des produits est interrompue et les intérêts sur les créances de financement cessent d'être comptabilisés lorsque la direction détermine que le recouvrement des produits futurs est improbable (généralement après 120 jours). La comptabilisation reprend et les produits non inscrits sont constatés lorsque la créance de financement est de nouveau à jour et que le recouvrement des montants résiduels est considéré comme étant probable. Les paiements reçus dans la période où les intérêts ont cessé d'être comptabilisés sont portés aux intérêts et au capital conformément aux modalités contractuelles.

NON AUDITÉ

Au 30 septembre 2018, les créances de financement à intérêts non comptabilisés s'élevaient à 79 M\$ pour le secteur Concessionnaire, lesquelles appartenait toutes à la catégorie Amérique latine. Au 31 décembre 2017, il n'y avait aucune créance de financement à intérêts non comptabilisés pour le secteur Concessionnaire. L'investissement inscrit au titre des créances de financement à intérêts non comptabilisés du secteur Client se présentait comme suit :

(en millions de dollars)		
	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Amérique du Nord	44 \$	38 \$
Europe	124	37
Asie-Pacifique	4	10
Mines	10	63
Amérique latine	118	192
Caterpillar Power Finance	451	343
Total	751 \$	683 \$

Restructuration de la dette de débiteurs en difficulté

La restructuration d'une créance de financement constitue une restructuration de dette lorsque le créancier accorde une concession au débiteur en raison des problèmes financiers de ce dernier, concession qu'il n'accorderait pas en d'autres circonstances. Les concessions accordées par les créanciers peuvent comprendre le report des échéances contractuelles, des périodes de paiement des intérêts seulement, des taux d'intérêt inférieurs aux taux du marché, le report des versements et la réduction du capital ou des intérêts courus.

Au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, il n'y avait aucun engagement de financement additionnel d'un débiteur dont les modalités ont été modifiées dans le cadre d'une restructuration de dette.

Au cours des trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017, aucune créance de financement n'a été comptabilisée à titre de restructuration de dette dans les secteurs Concessionnaire et Créances achetées de Caterpillar. Notre investissement inscrit dans les créances de financement du secteur Client qui ont été modifiées et comptabilisées à titre de restructuration de dette s'établissait comme suit :

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2018			Trimestre clos le 30 septembre 2017		
	Nombre de contrats	Investissement inscrit avant les restructurations de dette	Investissement inscrit après les restructurations de dette	Nombre de contrats	Investissement inscrit avant les restructurations de dette	Investissement inscrit après les restructurations de dette
Amérique du Nord	4	— \$	— \$	11	4 \$	5 \$
Europe	—	—	—	1	—	—
Amérique latine	—	—	—	3	21	22
Caterpillar Power Finance	2	40	40	5	51	44
Total	6	40 \$	40 \$	20	76 \$	71 \$

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018			Période de neuf mois close le 30 septembre 2017		
	Nombre de contrats	Investissement inscrit avant les restructurations de dette	Investissement inscrit après les restructurations de dette	Nombre de contrats	Investissement inscrit avant les restructurations de dette	Investissement inscrit après les restructurations de dette
Amérique du Nord	34	13 \$	13 \$	37	13 \$	13 \$
Europe	—	—	—	2	—	—
Asie-Pacifique	—	—	—	6	39	30
Mines	1	29	29	2	57	56
Amérique latine	1	3	3	17	26	27
Caterpillar Power Finance ¹⁾	7	93	60	59	319	305
Total	43	138 \$	105 \$	123	454 \$	431 \$

¹⁾ Dans Caterpillar Power Finance, au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, 44 contrats représentant un investissement inscrit avant les restructurations de dette de 200 M\$ et un investissement inscrit après les restructurations de dette de 200 M\$ sont liés à quatre clients.

NON AUDITÉ

Les restructurations de dette dans le secteur Client qui étaient en situation de défaut de paiement (soit en souffrance depuis plus de 91 jours), dont les modalités de paiement avaient été modifiées au cours des 12 mois précédant la date de manquement, se présentent comme suit :

(en millions de dollars)				
	Trimestre clos le 30 septembre 2018		Trimestre clos le 30 septembre 2017	
	Nombre de contrats	Investissement inscrit après les restructurations de dette	Nombre de contrats	Investissement inscrit après les restructurations de dette
Amérique du Nord	7	9 \$	—	— \$
Amérique latine	1	—	1	—
Caterpillar Power Finance	3	33	—	—
Total	11	42 \$	1	— \$

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018		Période de neuf mois close le 30 septembre 2017	
	Nombre de contrats	Investissement inscrit après les restructurations de dette	Nombre de contrats	Investissement inscrit après les restructurations de dette
Amérique du Nord	10	10 \$	—	— \$
Amérique latine	3	1	241	16
Caterpillar Power Finance	3	33	—	—
Total	16	44 \$	241	16 \$

4. Instruments financiers dérivés et gestion des risques

Nos résultats et nos flux de trésorerie sont susceptibles de varier d'après les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Notre politique de gestion des risques (notre « politique ») permet le recours aux instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés aux taux de change et aux taux d'intérêt. Aux termes de notre politique, les instruments dérivés ne doivent pas être utilisés à des fins de spéculation. Nous employons principalement des contrats de change à terme, des contrats d'options et des swaps de devises ainsi que des contrats de taux d'intérêt. Les membres de notre direction financière sont responsables de la gestion, de la direction et du contrôle des activités concernant les instruments dérivés. Les méthodes de gestion des risques, y compris l'utilisation d'instruments financiers dérivés, sont présentées à notre conseil d'administration et au comité d'audit du conseil d'administration de Caterpillar Inc. au moins une fois par année.

Tous les instruments dérivés sont portés aux états consolidés de la situation financière à la juste valeur. En date de la conclusion du contrat dérivé, l'instrument dérivé est : 1) désigné à titre de couverture de la juste valeur d'un passif ou d'un actif comptabilisé (« couverture de juste valeur »), 2) désigné à titre de couverture d'une opération prévue ou de la variabilité des flux de trésorerie (« couverture de flux de trésorerie ») ou 3) non désigné. La variation de la juste valeur d'un dérivé admis, désigné comme instrument de couverture de juste valeur hautement efficace, ainsi que le profit ou la perte sur l'actif ou le passif comptabilisé couvert qui est attribuable au risque couvert, sont portés aux résultats de la période. La variation de la juste valeur d'un dérivé admis, désigné comme instrument de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée, pour la partie efficace, sous le poste « Cumul des autres éléments du résultat étendu » (« CAERE ») dans nos états consolidés de la situation financière jusqu'à ce qu'elle soit reclassée dans les résultats de la même période ou de la période au cours de laquelle l'opération couverte influe sur les résultats. Toute variation de la juste valeur des instruments dérivés non désignés comme couverture et toute variation attribuable à la partie inefficace des instruments dérivés désignés sont portées aux résultats de la période. Les flux de trésorerie liés aux instruments dérivés désignés comme couverture sont classés dans la même catégorie que l'élément couvert dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie liés aux instruments financiers dérivés non désignés sont inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement dans les états consolidés des flux de trésorerie.

Toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que l'objectif de gestion des risques et la stratégie des différentes opérations de couverture, font l'objet d'une documentation en bonne et due forme. Dans le cadre de ce processus, tous les instruments dérivés désignés comme couverture de juste valeur sont liés à des actifs et à des passifs spécifiques figurant aux états consolidés de la situation financière, et les couvertures de flux de trésorerie sont liées à des opérations prévues spécifiques ou à la variabilité des flux de trésorerie.

NON AUDITÉ

Par ailleurs, nous évaluons en bonne et due forme, à la mise en place de la relation de couverture et de manière continue, si les instruments dérivés désignés utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont très efficaces pour contrebalancer les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Lorsque nous constatons qu'un instrument dérivé n'est pas très efficace en tant que couverture ou que l'opération sous-jacente couverte n'est plus probable, nous cessons d'appliquer la comptabilité de couverture de manière prospective, conformément aux critères de décomptabilisation de la comptabilité de couverture.

Risque de change

Nous avons des positions inscrites à l'état de la situation financière et des transactions futures prévues libellées en devises, ce qui nous expose aux fluctuations des taux de change. Notre gestion du risque de change a pour objectif de réduire au minimum la volatilité des bénéfices découlant de la conversion des devises et de la réévaluation des positions nettes en devises inscrites à l'état de la situation financière et des transactions futures libellées en devises. Conformément à notre politique, nous pouvons recourir à des contrats de change à terme, à des contrats d'options et à des swaps de devises pour réduire le risque de non-concordance des devises entre nos actifs et nos passifs, ainsi que le risque de change lié aux transactions futures libellées en devises. Nos contrats de change à terme et nos contrats d'options ne sont pas désignés à titre de couverture. En général, nous désignons les swaps de devises fixe-fixe à titre de couvertures de flux de trésorerie à des fins de protection contre les fluctuations des taux de change sur les actifs et les passifs à taux fixe libellés en devises étrangères.

Risque de taux d'intérêt

Les mouvements des taux d'intérêt constituent un risque, car ils influent sur le montant de nos versements d'intérêts et la valeur de notre dette à taux fixe. Notre pratique prévoit l'utilisation de contrats de taux d'intérêt pour gérer notre exposition aux fluctuations des taux d'intérêt.

Nous appliquons une politique d'appariement qui atténue le risque de taux d'intérêt en faisant en sorte que le profil des taux d'intérêt (taux fixe ou variable et duration) de notre portefeuille d'emprunts concorde toujours avec le profil de taux d'intérêt de notre portefeuille de créances de financement, selon des fourchettes préétablies. Conformément à cette politique, nous utilisons des instruments dérivés sur taux d'intérêt pour modifier la structure des emprunts de façon à ce qu'elle concorde avec celle des actifs compris dans le portefeuille de créances de financement. Cette politique d'appariement du financement permet d'atténuer la volatilité des marges entre les actifs portant intérêt et les passifs portant intérêt, peu importe que les taux d'intérêt fluctuent à la hausse ou à la baisse.

Notre politique nous permet d'utiliser des contrats de taux d'intérêt fixe-variable, variable-fixe et variable-variable pour satisfaire à notre objectif d'appariement. Nous désignons les contrats de taux d'intérêt fixe-variable comme des couvertures de juste valeur pour protéger la dette contre la variation de la juste valeur découlant de la fluctuation des taux d'intérêt de référence. Nous désignons la plupart de nos contrats de taux d'intérêt variable-fixe comme des couvertures de flux de trésorerie pour fournir une protection contre la variation des flux de trésorerie liée aux fluctuations des taux d'intérêt de référence.

Au 30 septembre 2018, des profits nets reportés totalisant 3 M\$, déduction faite des impôts, inclus dans les capitaux propres (sous le poste « Cumul des autres éléments du résultat étendu » dans nos états consolidés de la situation financière) et se rapportant aux contrats de taux d'intérêt variable-fixe, devraient être reclassés dans les charges d'intérêts au cours des 12 mois suivants. Le montant réel des charges d'intérêts variera en fonction du taux d'intérêt au moment où l'opération couverte influera sur les résultats.

Nous avons, à l'occasion, liquidé des contrats de taux d'intérêt fixe-variable, ce qui a donné lieu à des gains reportés au moment de la liquidation. Les gains reportés liés à ces contrats de taux d'intérêt sont constatés à titre de dette à long terme dans les états consolidés de la situation financière et amortis par imputation aux charges d'intérêts, sur la durée résiduelle de l'élément couvert antérieurement désigné.

NON AUDITÉ

La juste valeur des instruments dérivés et leur affectation aux états consolidés de la situation financière se présentent comme suit :

(en millions de dollars)		Juste valeur des actifs (passifs)	
		30 septembre 2018	31 décembre 2017
Affectation aux états consolidés de la situation financière			
Instruments dérivés désignés			
Contrats de taux d'intérêt	Autres actifs	10 \$	3 \$
Contrats de taux d'intérêt	Charges à payer	(3)	(2)
Swaps de devises	Autres actifs	81	7
Swaps de devises	Charges à payer	(17)	(57)
		<u>71 \$</u>	<u>(49) \$</u>
Instruments dérivés non désignés			
Contrats de change	Autres actifs	42 \$	12 \$
Contrats de change	Charges à payer	(19)	(9)
Swaps de devises	Autres actifs	7	—
		<u>30 \$</u>	<u>3 \$</u>

Le notionnel total des instruments dérivés s'établissait respectivement à 7,52 G\$ et à 3,69 G\$ au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017. Le notionnel des instruments financiers dérivés ne représente pas le montant échangé entre les parties. Les montants échangés entre les parties sont calculés en fonction du notionnel des dérivés ainsi que d'autres modalités des dérivés, notamment les taux de change et les taux d'intérêt.

L'incidence des instruments dérivés désignés à titre de couverture sur les états consolidés des résultats s'établit comme suit :

Couvertures de juste valeur (en millions de dollars)		Trimestre clos le 30 septembre 2018		Trimestre clos le 30 septembre 2017	
		Gains (pertes) sur dérivés	Gains (pertes) sur emprunts	Gains (pertes) sur dérivés	Gains (pertes) sur emprunts
Contrats de taux d'intérêt	Autres produits (charges)	— \$	— \$	— \$	— \$

		Période de neuf mois close le 30 septembre 2018		Période de neuf mois close le 30 septembre 2017	
		Gains (pertes) sur dérivés	Gains (pertes) sur emprunts	Gains (pertes) sur dérivés	Gains (pertes) sur emprunts
Contrats de taux d'intérêt	Autres produits (charges)	(2) \$	2 \$	(1) \$	1 \$

NON AUDITÉ

Couvertures des flux de trésorerie (en millions de dollars)

Trimestre clos le 30 septembre 2018				
	Gains (pertes) comptabilisés dans le CAERE (partie efficace)	Comptabilisation en résultat		
		Classement	Reclassement en résultat depuis le CAERE (partie efficace)	Comptabilisation en résultat (partie inefficace)
Contrats de taux d'intérêt	3 \$	Charges d'intérêts	— \$	— \$
Swaps de devises	53	Autres produits (charges)	51	—
		Charges d'intérêts	5	—
	<u>56 \$</u>		<u>56 \$</u>	<u>— \$</u>
Trimestre clos le 30 septembre 2017				
	Gains (pertes) comptabilisés dans le CAERE (partie efficace)	Comptabilisation en résultat		
		Classement	Reclassement en résultat depuis le CAERE (partie efficace)	Comptabilisation en résultat (partie inefficace)
Contrats de taux d'intérêt	(1) \$	Charges d'intérêts	1 \$	— \$
Swaps de devises	(21)	Autres produits (charges)	(20)	—
		Charges d'intérêts	1	—
	<u>(22) \$</u>		<u>(18) \$</u>	<u>— \$</u>
Période de neuf mois close le 30 septembre 2018				
	Gains (pertes) comptabilisés dans le CAERE (partie efficace)	Comptabilisation en résultat		
		Classement	Reclassement en résultat depuis le CAERE (partie efficace)	Comptabilisation en résultat (partie inefficace)
Contrats de taux d'intérêt	8 \$	Charges d'intérêts	1 \$	— \$
Swaps de devises	143	Autres produits (charges)	141	—
		Charges d'intérêts	13	—
	<u>151 \$</u>		<u>155 \$</u>	<u>— \$</u>
Période de neuf mois close le 30 septembre 2017				
	Gains (pertes) comptabilisés dans le CAERE (partie efficace)	Comptabilisation en résultat		
		Classement	Reclassement en résultat depuis le CAERE (partie efficace)	Comptabilisation en résultat (partie inefficace)
Contrats de taux d'intérêt	(1) \$	Charges d'intérêts	2 \$	— \$
Swaps de devises	(62)	Autres produits (charges)	(69)	—
		Charges d'intérêts	3	—
	<u>(63) \$</u>		<u>(64) \$</u>	<u>— \$</u>

NON AUDITÉ

L'incidence des instruments dérivés non désignés à titre de couverture sur les états consolidés des résultats s'établit comme suit :

(en millions de dollars)		Trimestres clos les 30 septembre	
	Classement	2018	2017
Contrats de change	Autres produits (charges)	12 \$	14 \$
Swaps de devises	Autres produits (charges)	1	(3)
		13 \$	11 \$

		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	Classement	2018	2017
Contrats de change	Autres produits (charges)	23 \$	25 \$
Swaps de devises	Autres produits (charges)	6	(4)
		29 \$	21 \$

Nous concluons des conventions-cadres de compensation de l'*International Swaps and Derivatives Association* (« ISDA ») qui permettent le règlement net des montants exigibles en vertu des contrats dérivés respectifs. Aux termes de ces conventions-cadres de compensation, le règlement net permet en règle générale à la Société ou à la contrepartie d'établir le montant net à payer pour les contrats échéant à la même date et libellés dans la même monnaie pour des types d'opérations sur dérivés analogues. En général, les conventions-cadres de compensation prévoient également le règlement net de tous les contrats en cours avec une contrepartie en cas de défaut ou de résiliation.

Aux termes d'une convention-cadre de compensation, les contreparties ou la Société ne sont généralement pas tenues de fournir de garantie. Au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, aucune garantie en trésorerie n'a été reçue ou mise en gage aux termes de conventions-cadres de compensation.

L'incidence des dispositions en matière de règlement net des conventions-cadres de compensation sur nos soldes de dérivés en cas de défaut ou de résiliation s'établissait comme suit :

Compensation d'actifs et de passifs dérivés (en millions de dollars)		30 septembre 2018	31 décembre 2017
Actifs dérivés			
Montant brut des actifs comptabilisés		140 \$	22 \$
Montants bruts compensés		—	—
Montants nets des actifs ¹⁾		140	22
Montants bruts non compensés		(31)	(10)
Montant net		109 \$	12 \$
Passifs dérivés			
Montant brut des passifs comptabilisés		(39) \$	(68) \$
Montants bruts compensés		—	—
Montants nets des passifs ¹⁾		(39)	(68)
Montants bruts non compensés		31	10
Montant net		(8) \$	(58) \$

¹⁾ Présentés aux états consolidés de la situation financière.

NON AUDITÉ

5. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le résultat étendu et les éléments qui le composent sont présentés dans les états consolidés du résultat étendu. Les variations du cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts, présentées dans les états consolidés de l'évolution des capitaux propres, se composaient des éléments suivants :

(en millions de dollars)	Écart de conversion	Instruments financiers dérivés	Titres disponibles à la vente	Total
Trimestre clos le 30 septembre 2017				
Solde au 30 juin 2017	(756) \$	2 \$	1 \$	(753) \$
Autres éléments du résultat étendu avant les reclassements	151	(14)	(1)	136
Montants reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu	—	11	—	11
Autres éléments du résultat étendu	151	(3)	(1)	147
Solde au 30 septembre 2017	(605) \$	(1) \$	— \$	(606) \$
Trimestre clos le 30 septembre 2018				
Solde au 30 juin 2018	(776) \$	(8) \$	— \$	(784) \$
Autres éléments du résultat étendu avant les reclassements	(44)	42	—	(2)
Montants reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu	—	(42)	—	(42)
Autres éléments du résultat étendu	(44)	—	—	(44)
Solde au 30 septembre 2018	(820) \$	(8) \$	— \$	(828) \$
Période de neuf mois close le 30 septembre 2017				
Solde au 31 décembre 2016	(994) \$	(1) \$	— \$	(995) \$
Autres éléments du résultat étendu avant les reclassements	389	(41)	—	348
Montants reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu	—	41	—	41
Autres éléments du résultat étendu	389	—	—	389
Solde au 30 septembre 2017	(605) \$	(1) \$	— \$	(606) \$
Période de neuf mois close le 30 septembre 2018				
Solde au 31 décembre 2017	(587) \$	(5) \$	— \$	(592) \$
Autres éléments du résultat étendu avant les reclassements	(233)	115	—	(118)
Montants reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu	—	(118)	—	(118)
Autres éléments du résultat étendu	(233)	(3)	—	(236)
Solde au 30 septembre 2018	(820) \$	(8) \$	— \$	(828) \$

L'incidence des reclassements depuis le cumul des autres éléments du résultat étendu sur les états consolidés des résultats s'établit comme suit :

(en millions de dollars)		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
Instruments financiers dérivés	Classement des produits (charges)	2018	2017	2018	2017
Swaps de devises	Autres produits (charges)	51 \$	(20) \$	141 \$	(69) \$
Swaps de devises	Charges d'intérêts	5	1	13	3
Contrats de taux d'intérêt	Charges d'intérêts	—	1	1	2
Reclassements avant impôts		56	(18)	155	(64)
(Charge) économie d'impôts		(14)	7	(37)	23
Total des reclassements depuis le cumul des autres éléments du résultat étendu		42 \$	(11) \$	118 \$	(41) \$

6. Informations sectorielles

A. Description des secteurs d'exploitation

Nous présentons l'information à l'interne pour les secteurs d'exploitation en fonction des responsabilités de gestion. Nos secteurs d'exploitation offrent du financement aux clients et aux concessionnaires pour l'achat et la location de matériel Caterpillar et d'autre matériel, ainsi que du financement pour les ventes aux concessionnaires de Caterpillar. Les programmes de financement comprennent des contrats de location-exploitation et de location-financement, des contrats de vente à tempérament, du crédit de fonds de roulement et des programmes de financement sur stocks au sein de chacun des secteurs.

B. Description des secteurs

Nous avons six secteurs d'exploitation qui offrent des services de financement. Nos secteurs sont brièvement décrits ci-dessous.

- **Amérique du Nord** – Ce secteur regroupe nos activités aux États-Unis et au Canada.
- **Europe** – Ce secteur regroupe nos activités en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient ainsi que dans la Communauté des États indépendants.
- **Asie-Pacifique** – Ce secteur regroupe nos activités en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Chine, au Japon et en Asie du Sud-Est.
- **Amérique latine** – Ce secteur regroupe nos activités au Mexique et dans les pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.
- **Caterpillar Power Finance** – Ce secteur offre, à l'échelle mondiale, du financement pour les bâtiments de mer dotés de moteurs Caterpillar et pour les systèmes de production d'électricité, de compression de gaz et de cogénération de Caterpillar, ainsi que du matériel d'autres marques alimenté par ces systèmes.
- **Mines** – Ce secteur vise les clients importants du secteur minier à l'échelle mondiale et offre du financement de projets dans divers pays.

Pour faciliter la correspondance avec l'examen des résultats d'exploitation fait par le chef de la direction, notre information sectorielle a été mise à jour en date du 1^{er} février 2018. Les données de l'exercice précédent ont été révisées afin que leur présentation soit conforme à celle de l'information sectorielle pour la période considérée.

C. Évaluation des secteurs et rapprochements

La trésorerie, la dette et les autres charges sont attribuées à nos différents secteurs selon leurs portefeuilles respectifs. Les charges d'intérêts connexes sont calculées selon le montant de la dette attribuée et les taux y afférents. Le rendement de chaque secteur est évalué en fonction d'un ratio de levier financier constant. La dotation à la provision pour créances irrécouvrables est fonction du portefeuille de créances de financement respectif de chaque secteur. Les dépenses en immobilisations comprennent les dépenses visant du matériel faisant l'objet de contrats de location-exploitation et d'autres dépenses en immobilisations diverses.

Les différences comptables entre la présentation de l'information relative aux secteurs et la présentation des résultats consolidés aux fins de publication externe font l'objet d'éléments de rapprochement. Dans le cas du bénéfice avant impôts, les éléments de rapprochement ont été regroupés comme suit :

- **Non attribué** – Élément lié aux besoins et aux stratégies de la Société qui s'appliquent à l'ensemble de l'organisation. Comprend également les résultats consolidés de la structure d'accueil (se reporter à la note 7 pour plus d'information) et divers autres éléments.
- **Calendrier** – Différences quant au moment de la comptabilisation des charges entre la présentation de l'information relative aux secteurs et la présentation des résultats consolidés aux fins de publication externe.
- **Méthode** – Les différences entre les méthodes utilisées pour la présentation de l'information relative aux secteurs et la présentation des résultats consolidés aux fins de publication externe sont les suivantes :
 - o Les actifs sectoriels comprennent les actifs gérés non comptabilisés à l'égard desquels nous conservons des responsabilités de gestion.
 - o L'incidence des écarts entre le levier financier réel et les ratios de levier financier sectoriels.
 - o Les charges d'intérêts comprennent les éléments à terme réalisés qui s'appliquent aux contrats de change à terme.
 - o Le gain (la perte) net lié aux dérivés sur taux d'intérêt.
 - o Le bénéfice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est considéré comme une composante du bénéfice sectoriel.

NON AUDITÉ

Le tableau suivant présente des données sectorielles supplémentaires et des rapprochements avec la présentation des résultats consolidés aux fins de publication externe pour les trimestres clos les 30 septembre :

(en millions de dollars)							
	Produits externes	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	Charges d'intérêts	Amortis- sement du matériel loué à des tiers	Dotation à la provision pour créances irrécouvrables	Actif au 30 septembre 2018	Dépenses en immobilisations
2018							
Amérique du Nord	402 \$	121 \$	94 \$	148 \$	7 \$	15 559 \$	204 \$
Europe	69	12	12	17	8	4 663	20
Asie-Pacifique	92	44	29	4	—	4 477	3
Amérique latine	61	15	23	6	6	2 936	1
Caterpillar Power Finance	33	(21)	13	1	34	2 502	—
Mines	64	19	15	32	(7)	2 186	67
Total – tous secteurs	721	190	186	208	48	32 323	295
Non attribué	23	(72)	62	—	(1)	1 923	3
Calendrier	(9)	6	—	—	—	70	—
Méthode	—	39	(54)	—	—	(152)	—
Éliminations intersectorielles ¹⁾	—	—	—	—	—	(327)	—
Total	735 \$	163 \$	194 \$	208 \$	47 \$	33 837 \$	298 \$
	Produits externes	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	Charges d'intérêts	Amortis- sement du matériel loué à des tiers	Dotation à la provision pour créances irrécouvrables	Actif au 31 décembre 2017	Dépenses en immobilisations
2017							
Amérique du Nord	338 \$	90 \$	77 \$	130 \$	11 \$	14 790 \$	187 \$
Europe	68	20	9	19	2	4 332	25
Asie-Pacifique	68	25	22	5	1	4 214	2
Amérique latine	61	(16)	30	10	17	3 407	6
Caterpillar Power Finance	40	18	11	—	3	2 746	—
Mines	71	12	12	36	4	2 399	88
Total – tous secteurs	646	149	161	200	38	31 888	308
Non attribué	35	(47)	50	—	—	1 719	—
Calendrier	(8)	(13)	—	1	10	53	—
Méthode	—	37	(42)	—	—	(256)	—
Éliminations intersectorielles ¹⁾	—	—	—	—	—	(244)	—
Total	673 \$	126 \$	169 \$	201 \$	48 \$	33 160 \$	308 \$

¹⁾ L'élimination est essentiellement liée aux prêts intersociétés.

NON AUDITÉ

Le tableau suivant présente des données sectorielles supplémentaires et des rapprochements avec la présentation des résultats consolidés aux fins de publication externe pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre :

(en millions de dollars)							
	Produits externes	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	Charges d'intérêts	Amortis- sement du matériel loué à des tiers	Dotation à la provision pour créances irrécouvrables	Actif au 30 septembre 2018	Dépenses en immobilisations
2018							
Amérique du Nord	1 141 \$	321 \$	267 \$	427 \$	32 \$	15 559 \$	870 \$
Europe	208	24	35	56	32	4 663	56
Asie-Pacifique	269	128	84	14	(5)	4 477	10
Amérique latine	193	(1)	77	21	54	2 936	28
Caterpillar Power Finance	98	(60)	40	2	98	2 502	—
Mines	196	35	45	95	1	2 186	131
Total – tous secteurs	2 105	447	548	615	212	32 323	1 095
Non attribué	68	(204)	182	1	(1)	1 923	97
Calendrier	(25)	12	—	—	7	70	—
Méthode	—	132	(172)	—	—	(152)	—
Éliminations intersectorielles ¹⁾	—	—	—	—	—	(327)	—
Total	2 148 \$	387 \$	558 \$	616 \$	218 \$	33 837 \$	1 192 \$
	Produits externes	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	Charges d'intérêts	Amortis- sement du matériel loué à des tiers	Dotation à la provision pour créances irrécouvrables	Actif au 31 décembre 2017	Dépenses en immobilisations
2017							
Amérique du Nord	989 \$	262 \$	224 \$	388 \$	25 \$	14 790 \$	722 \$
Europe	200	62	27	60	—	4 332	71
Asie-Pacifique	197	73	64	19	(5)	4 214	5
Amérique latine	216	(6)	92	31	46	3 407	48
Caterpillar Power Finance	119	54	32	2	10	2 746	—
Mines	213	57	37	107	(5)	2 399	168
Total – tous secteurs	1 934	502	476	607	71	31 888	1 014
Non attribué	100	(128)	139	—	—	1 719	4
Calendrier	(23)	(20)	—	1	11	53	—
Méthode	—	103	(116)	—	—	(256)	—
Éliminations intersectorielles ¹⁾	—	—	—	—	—	(244)	—
Total	2 011 \$	457 \$	499 \$	608 \$	82 \$	33 160 \$	1 018 \$

¹⁾ L'élimination est essentiellement liée aux prêts intersociétés.

7. Garanties

Nous avons fourni des garanties d'emprunt à des tiers prêteurs pour du financement associé à l'achat de machinerie par des clients. Ces garanties ont des durées variées et sont nanties par la machinerie faisant l'objet du financement. Nous fournissons aussi des garanties de la valeur résiduelle à des tiers prêteurs, en lien avec la location de machinerie par des clients. Ces garanties ont des durées variées. En outre, nous sommes partie à des lettres de garantie émises en faveur de tiers au nom de nos clients. Ces lettres de garantie ont des durées et des bénéficiaires variés et sont nanties par des actifs des clients.

Aucune perte importante n'a été subie ni n'est prévue en vertu de ces garanties. Au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, le passif constaté en vertu de ces garanties s'élevait à moins de 1 M\$. Le montant maximal éventuel des paiements futurs (non actualisés et compte non tenu de tout montant pouvant être recouvré par voie de recours ou d'exercice de dispositions relatives aux garanties) que nous pourrions être tenus de verser aux termes des garanties s'élevait respectivement à 87 M\$ et à 91 M\$ au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017.

NON AUDITÉ

Nous fournissons des garanties en ce qui concerne le rachat de certains prêts de concessionnaires de Caterpillar auprès d'une structure d'accueil qui est admissible à titre d'EDDV (se reporter à la note 1 pour obtenir de plus amples renseignements concernant les directives comptables sur la consolidation des EDDV). Cette structure d'accueil a été créée en vue de financer le fonds de roulement à court terme de concessionnaires de Caterpillar. Cette structure d'accueil émet des billets de trésorerie et utilise le produit de ces émissions pour financer son programme de prêts. Nous avons conclu avec la structure d'accueil une entente de rachat de prêts qui nous oblige à acheter certains prêts qui ne sont pas remboursés à l'échéance. Nous recevons des droits en échange de cette garantie, ce qui représente une source de liquidités pour la structure d'accueil. Nous sommes le principal bénéficiaire de la structure d'accueil, car nos garanties nous confèrent à la fois le pouvoir de diriger les activités ayant l'incidence la plus importante sur le rendement économique de la structure d'accueil et l'obligation d'en absorber les pertes; nous avons donc consolidé les états financiers de la structure d'accueil. Au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, l'actif de la structure d'accueil s'élevait respectivement à 1,13 G\$ et à 1,11 G\$ et se composait principalement de prêts aux concessionnaires, qui figurent sous le poste « Créances de financement, montant net » dans nos états consolidés de la situation financière. Quant au passif de 1,13 G\$ et de 1,11 G\$, respectivement, de la structure d'accueil, il est surtout constitué de billets de trésorerie, qui figurent sous le poste « Emprunts à court terme » dans nos états consolidés de la situation financière. L'actif de la structure d'accueil ne peut être utilisé pour rembourser nos créanciers. Nous pourrions être tenus d'honorer la garantie si la structure d'accueil subissait des pertes. Aucune perte n'a été subie et nous ne prévoyons pas de perte au titre de cette entente de rachat de prêts.

8. Évaluations de la juste valeur

A. Évaluations de la juste valeur

Les directives sur les évaluations de la juste valeur définissent la juste valeur comme le prix d'échange qui serait obtenu pour un actif ou payé pour transférer un passif (un prix de sortie) sur le marché principal ou le marché actif le plus avantageux pour l'actif ou le passif en question dans le cadre d'une opération ordonnée entre des intervenants sur le marché. Les directives font état également d'une hiérarchie de la juste valeur fondée sur l'observabilité des données utilisées dans les techniques d'évaluation. Les données observables (le niveau le plus élevé) reflètent les données de marché obtenues auprès de sources indépendantes, tandis que les données non observables (le niveau le plus bas) reflètent les hypothèses sur le marché établies à l'interne. Selon les directives, les évaluations de la juste valeur sont classées suivant la hiérarchie suivante :

- **Niveau 1** – Prix cotés pour des instruments identiques sur des marchés actifs.
- **Niveau 2** – Prix cotés pour des instruments similaires sur des marchés actifs; prix cotés pour des instruments identiques ou similaires sur des marchés qui ne sont pas actifs; et évaluations établies au moyen de modèles pour lesquels toutes les données d'entrée ou les inducteurs de valeur significatifs sont observables sur des marchés actifs.
- **Niveau 3** – Évaluations établies au moyen de modèles pour lesquels au moins une donnée d'entrée ou un inducteur de valeur significatif n'est pas observable.

Dans la mesure du possible, nous déterminons la juste valeur à partir des prix cotés sur le marché et les évaluations sont alors classées au niveau 1. Si les prix cotés sur le marché ne sont pas disponibles, nous utilisons des données observables sur le marché pour calculer la juste valeur, auquel cas les évaluations sont classées au niveau 2. Si les prix cotés ou les prix observables sur le marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée à partir de modèles d'évaluation pour lesquels une ou plusieurs des données d'entrée importantes ne sont pas observables, y compris des modèles établis à l'interne qui font appel, lorsque cela est possible, à des paramètres fondés sur le marché actuel, notamment les taux d'intérêt, les courbes de taux et les taux de change. Ces évaluations sont classées au niveau 3.

Les évaluations de la juste valeur sont classées selon la donnée ou l'inducteur de valeur significatif aux fins de l'évaluation qui est classé au niveau le plus bas. Une évaluation peut donc être classée au niveau 3 même si elle repose en partie sur des données importantes qui sont facilement observables.

L'évaluation de la juste valeur tient compte du risque de non-exécution. Le risque de non-exécution s'entend du risque qu'une contrepartie ou que la Société ne s'acquitte pas d'une obligation. En ce qui concerne nos actifs financiers négociés sur un marché actif (niveau 1), le risque de non-exécution est pris en compte dans le prix de marché. Pour ce qui est de certains autres actifs et passifs financiers (niveaux 2 et 3), nos calculs de la juste valeur ont été ajustés en conséquence.

NON AUDITÉ

Instruments financiers dérivés

La juste valeur des dérivés de swaps de taux d'intérêt est établie principalement à l'aide de modèles normalisés acceptés par l'ensemble du secteur qui font appel aux courbes des swaps à terme selon le marché et aux taux d'intérêt à coupon zéro pour déterminer les flux de trésorerie actualisés. La juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de devises se fonde sur un modèle d'évaluation normalisé accepté par l'ensemble du secteur qui actualise les flux de trésorerie découlant de l'écart entre le prix contractuel et le taux à terme selon le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués de manière récurrente à la juste valeur et sont classés comme des évaluations de niveau 2. Nous avons comptabilisé dans nos états consolidés de la situation financière des instruments financiers dérivés en position d'actif net de 101 M\$ au 30 septembre 2018 et en position de passif net de 46 M\$ au 31 décembre 2017.

Prêts douteux

Nos prêts douteux sont évalués de façon non récurrente à la juste valeur et sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations. Un prêt est considéré comme douteux lorsque la direction détermine que le recouvrement des montants contractuels à payer n'est pas probable. Dans ces cas, une provision pour créances irrécouvrables peut être établie en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux d'intérêt effectif applicable aux créances, de la juste valeur de la garantie, en ce qui concerne les créances subordonnées à une garantie, ou du prix de la créance observable sur le marché. Pour déterminer la valeur des garanties, nous utilisons une estimation de la juste valeur marchande des garanties moins les frais de vente. Nous avons des prêts douteux dont la juste valeur s'élevait à 366 M\$ au 30 septembre 2018 et à 341 M\$ au 31 décembre 2017.

B. Juste valeur des instruments financiers

Outre les méthodes et les hypothèses que nous utilisons pour comptabiliser la juste valeur des instruments financiers, qui sont décrites à la rubrique « Évaluations de la juste valeur » ci-dessus, nous employons les méthodes et les hypothèses suivantes pour évaluer la juste valeur de nos instruments financiers.

Trésorerie et équivalents – la valeur comptable correspond approximativement à la juste valeur.

Créances de financement, montant net – la juste valeur a été évaluée en actualisant les flux de trésorerie futurs aux taux courants applicables à des créances ayant une durée à courir à l'échéance similaire.

Trésorerie et équivalents soumis à restrictions – la valeur comptable correspond approximativement à la juste valeur.

Emprunts à court terme – la valeur comptable correspond approximativement à la juste valeur.

Dettes à long terme – la juste valeur de la dette à taux fixe et à taux variable a été évaluée à partir des prix cotés sur le marché.

Garanties – la juste valeur des garanties est évaluée en fonction de notre estimation de la prime qu'un intervenant sur le marché exigerait pour les mêmes garanties dans le cadre d'une opération simple conclue dans des conditions normales de concurrence avec une partie non apparentée. Si les prix cotés ou observables sur le marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles établis à l'interne qui font appel à des hypothèses fondées sur le marché.

Le tableau ci-après présente la juste valeur de nos instruments financiers.

(en millions de dollars)	30 septembre 2018		31 décembre 2017		Niveau d'évaluation	Référence
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
Trésorerie et équivalents	676 \$	676 \$	708 \$	708 \$	1	
Trésorerie soumise à restrictions et équivalents de trésorerie ²⁾	3 \$	3 \$	24 \$	24 \$	1	
Créances de financement, montant net (déduction faite des contrats de location-financement ¹⁾)	20 021 \$	19 944 \$	20 063 \$	20 019 \$	3	Note 3
Contrats de taux d'intérêt						
En position débitrice	10 \$	10 \$	3 \$	3 \$	2	Note 4
En position créditrice	(3) \$	(3) \$	(2) \$	(2) \$	2	Note 4
Swaps de devises						
En position débitrice	88 \$	88 \$	7 \$	7 \$	2	Note 4
En position créditrice	(17) \$	(17) \$	(57) \$	(57) \$	2	Note 4
Contrats de change						
En position débitrice	42 \$	42 \$	12 \$	12 \$	2	Note 4
En position créditrice	(19) \$	(19) \$	(9) \$	(9) \$	2	Note 4
Emprunts à court terme	(4 462) \$	(4 462) \$	(4 836) \$	(4 836) \$	1	
Dettes à long terme	(23 251) \$	(23 110) \$	(22 106) \$	(22 230) \$	2	
Garanties	— \$	— \$	— \$	— \$	3	Note 7

¹⁾ Correspond aux contrats de location-financement d'une valeur comptable nette respective de 7,49 G\$ et de 7,06 G\$ au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017.

²⁾ Compris dans les autres actifs aux états consolidés de la situation financière.

9. Éventualités

Nous sommes partie à diverses actions en justice non réglées qui surviennent dans le cours normal de nos activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue des actions en justice non réglées, nous sommes d'avis que, pris individuellement ou collectivement, ces litiges n'auront pas de conséquence négative importante sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière ou notre situation de trésorerie consolidés.

10. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices rend compte d'un taux d'impôt annuel estimatif de 24 % au troisième trimestre de 2018, contre 30 % au troisième trimestre de 2017. La diminution du taux d'imposition annuel estimatif est principalement attribuable à la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, le 1^{er} janvier 2018, et aux variations dans la répartition des bénéfices entre les régions. Par ailleurs, une économie d'impôt non récurrente de 7 M\$ a été comptabilisée au troisième trimestre de 2018 dans les ajustements de la charge d'impôts pour rendre compte de la réduction de valeur des passifs d'impôt futurs nets découlant de l'incidence de la déclaration fiscale de 2017. La réduction de valeur reflète la baisse, de 35 % à 21 %, du taux d'impôt des sociétés aux États-Unis à partir du 1^{er} janvier 2018.

Notre analyse de la loi sur la réforme fiscale américaine, mise à jour jusqu'au 30 septembre 2018, n'a donné lieu à aucune autre modification de la charge provisoire pour la fin d'exercice 2017. Nous continuerons de mettre à jour nos calculs à mesure que les informations à fournir supplémentaires seront préparées et analysées, que les interprétations et hypothèses seront précisées et que des directives additionnelles seront publiées. Ces mises à jour pourraient avoir une incidence importante sur la charge d'impôt, sur le montant des impôts exigibles et sur les soldes des actifs et passifs d'impôt futurs. Nous comptabilisons le nouvel impôt américain sur le revenu étranger à faible taux d'imposition tiré de certains biens incorporels comme un coût pour la période.

RUBRIQUE 2. RAPPORT DE GESTION

FAITS SAILLANTS

Nous avons déclaré des produits de 735 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, soit une augmentation de 62 M\$, ou 9 %, par rapport au troisième trimestre de 2017. Le bénéfice pour le troisième trimestre de 2018 s'est établi à 125 M\$, ce qui représente une hausse de 39 M\$, ou de 45 %, par rapport au troisième trimestre de 2017.

Cette augmentation des produits s'explique par l'incidence favorable de 33 M\$ découlant de l'accroissement des taux de financement moyens, par l'incidence favorable de 27 M\$ découlant de la hausse des actifs productifs moyens et par l'incidence favorable de 13 M\$ du matériel retourné ou repris. Ces incidences favorables ont été en partie contrebalancées par l'incidence défavorable de 14 M\$ découlant de la baisse des activités de prêts/emprunts avec Caterpillar.

Le bénéfice avant impôts sur les bénéfices s'est élevé à 163 M\$ au troisième trimestre de 2018, par rapport à 126 M\$ au troisième trimestre de 2017. L'augmentation est essentiellement attribuable à l'incidence favorable de 13 M\$ du matériel retourné ou repris, à l'incidence favorable de 12 M\$ de la hausse des actifs productifs moyens et à l'accroissement de 11 M\$ du rendement net sur les actifs productifs moyens essentiellement attribuable aux changements dans la composition du portefeuille.

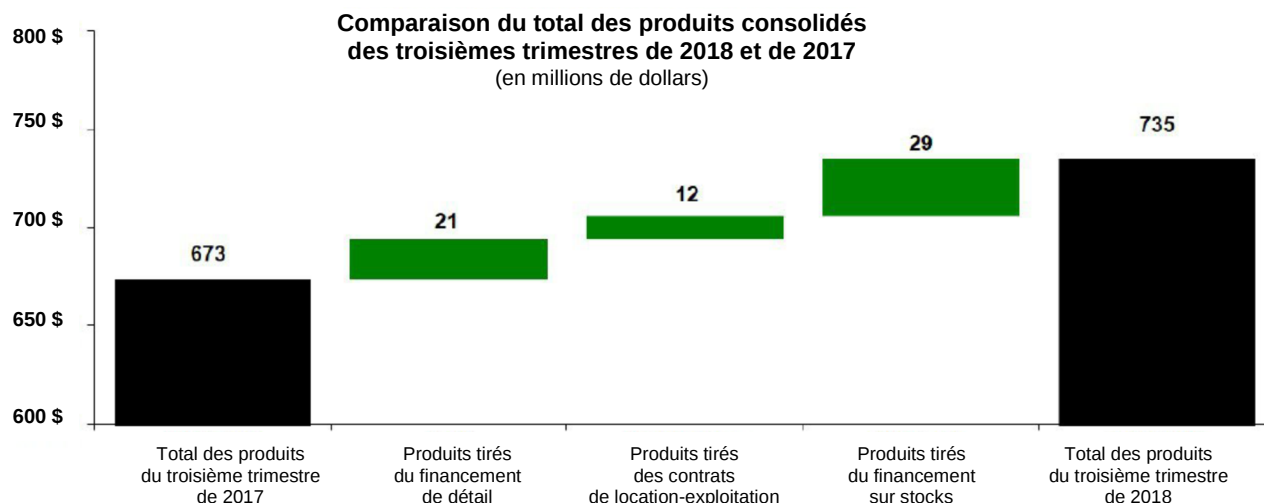
La charge d'impôts sur les bénéfices rend compte d'un taux d'impôt annuel estimatif de 24 % au troisième trimestre de 2018, contre 30 % au troisième trimestre de 2017. La diminution du taux d'imposition annuel estimatif est principalement attribuable à la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, le 1^{er} janvier 2018, et aux variations dans la répartition des bénéfices entre les régions. Par ailleurs, une économie d'impôt non récurrente de 7 M\$ a été comptabilisée au troisième trimestre de 2018 dans les ajustements de la charge d'impôts pour rendre compte de la réduction de valeur des passifs d'impôt futurs nets découlant de l'incidence de la déclaration fiscale de 2017. La réduction de valeur reflète la baisse, de 35 % à 21 %, du taux d'impôt des sociétés aux États-Unis à partir du 1^{er} janvier 2018.

Notre analyse de la loi sur la réforme fiscale américaine, mise à jour jusqu'au 30 septembre 2018, n'a donné lieu à aucune autre modification de la charge provisoire pour la fin d'exercice 2017. Nous continuerons de mettre à jour nos calculs à mesure que les informations à fournir supplémentaires seront préparées et analysées, que les interprétations et hypothèses seront précisées et que des directives additionnelles seront publiées. Ces mises à jour pourraient avoir une incidence importante sur la charge d'impôt, sur le montant des impôts exigibles et sur les soldes des actifs et passifs d'impôt futurs. Nous comptabilisons le nouvel impôt américain sur le revenu étranger à faible taux d'imposition tiré de certains biens incorporels comme un coût pour la période.

Pour le troisième trimestre de 2018, le volume de nouveaux financements de détail s'est élevé à 2,88 G\$, en hausse de 101 M\$, ou 4 %, par rapport au troisième trimestre de 2017. L'augmentation est principalement attribuable à un volume plus élevé dans le secteur Europe et a été contrebalancée en partie par une diminution dans le secteur Mines.

À la fin du troisième trimestre de 2018, la proportion des créances en souffrance était de 3,47 %, contre 2,73 % à la fin du troisième trimestre de 2017. La hausse des créances en souffrance est essentiellement attribuable au portefeuille Caterpillar Power Finance. Les radiations, déduction faite des recouvrements, se sont élevées à 40 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, comparativement à 47 M\$ pour le troisième trimestre de 2017.

Au 30 septembre 2018, la provision pour créances irrécouvrables totalisait 416 M\$, soit 1,49 % du montant des créances de financement, comparativement à 416 M\$, soit 1,48 % du montant des créances de financement au 30 juin 2018. La provision pour créances irrécouvrables à la fin de l'exercice 2017 s'établissait à 365 M\$, ou 1,33 %, du montant des créances de financement.

COMPARAISON DES TROISIÈMES TRIMESTRES DE 2018 ET DE 2017**Total des produits consolidés**

Le graphique ci-dessus illustre les raisons de la variation du total des produits consolidés entre le troisième trimestre de 2017 (à gauche) et le troisième trimestre de 2018 (à droite). Les éléments qui ont une incidence favorable sur le total des produits sont représentés par les marches ascendantes, au-dessus desquelles figurent les montants correspondants; les éléments qui ont une incidence négative sont représentés par les marches descendantes, au-dessus desquelles figurent les montants entre parenthèses correspondants. La direction utilise ces graphiques en interne pour représenter les résultats.

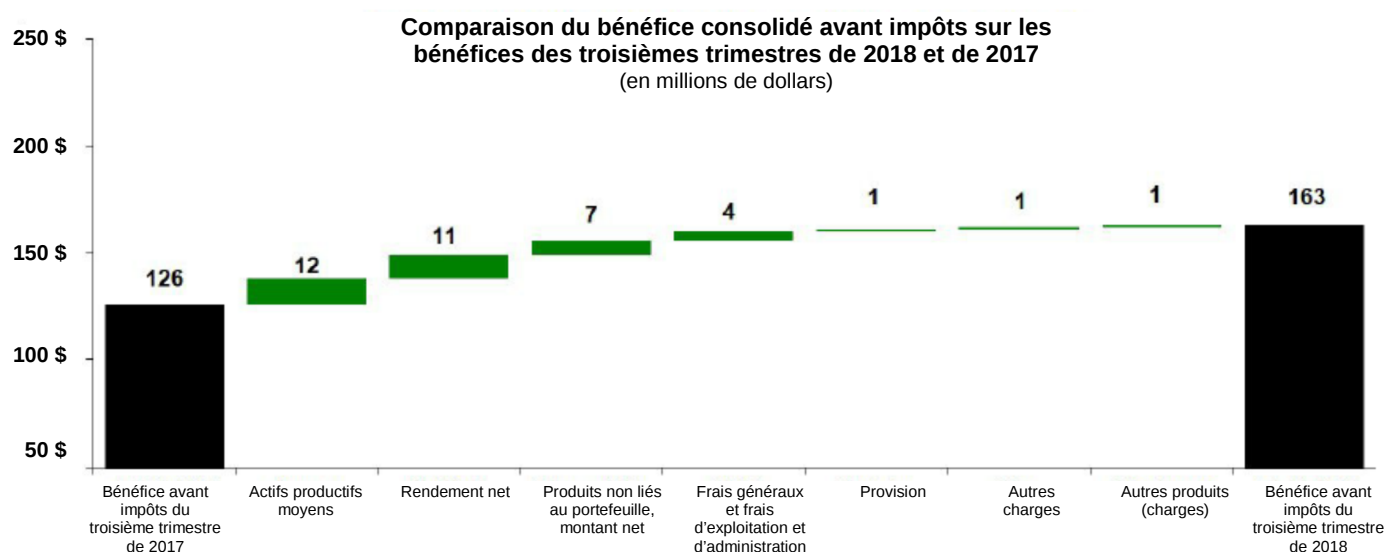
Les produits tirés du financement de détail se sont établis à 330 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, en hausse de 21 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017. L'augmentation est attribuable à l'incidence favorable de 21 M\$ de la hausse des taux d'intérêt sur les créances de financement de détail. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, les actifs productifs moyens de financement de détail se sont élevés à 23,12 G\$, soit une augmentation de 70 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017. Le rendement moyen annualisé s'est établi à 5,71 % pour le troisième trimestre de 2018, contre 5,37 % pour le troisième trimestre de 2017.

Les produits tirés des contrats de location-exploitation pour le troisième trimestre de 2018 se sont établis à 259 M\$, en hausse de 12 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017. L'augmentation est attribuable à l'incidence favorable de 10 M\$ découlant de la hausse des taux de location moyens sur les contrats de location-exploitation et à l'incidence favorable de 2 M\$ découlant de la hausse des actifs productifs moyens.

Les produits tirés du financement sur stocks se sont établis à 108 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, soit une augmentation de 29 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017. L'augmentation est attribuable à l'incidence favorable de 22 M\$ découlant de la hausse des actifs productifs moyens et à l'incidence favorable de 7 M\$ découlant de l'accroissement des taux d'intérêt sur les créances de financement sur stocks. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, les actifs productifs moyens de financement sur stocks se sont établis à 5,00 G\$, soit une augmentation de 1,06 G\$ par rapport à la période correspondante de 2017. Le rendement moyen annualisé s'est établi à 8,63 % pour le troisième trimestre de 2018, contre 8,07 % pour le troisième trimestre de 2017.

Le montant net des autres produits se détaillait comme suit :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		
	2018	2017	Variation (\$)
Frais liés aux créances de financement et aux contrats de location-exploitation (y compris les frais de retard)	19 \$	21 \$	(2) \$
Frais liés à la facilité de crédit engagée et prorogée avec Caterpillar	10	10	—
Produit d'intérêts sur les effets à recevoir de Caterpillar	8	21	(13)
Perte nette sur le matériel retourné ou repris	(7)	(20)	13
Autres produits divers, montant net	8	6	2
Total des autres produits, montant net	38 \$	38 \$	— \$

Bénéfice consolidé avant impôts sur les bénéfices

Le graphique ci-dessus illustre les raisons de la variation du bénéfice consolidé avant impôts sur les bénéfices entre le troisième trimestre de 2017 (à gauche) et le troisième trimestre de 2018 (à droite). Les éléments qui ont une incidence favorable sur le bénéfice avant impôts sur les bénéfices sont représentés par les marches ascendantes, au-dessus desquelles figurent les montants correspondants; les éléments qui ont une incidence négative sont représentés par les marches descendantes, au-dessus desquelles figurent les montants entre parenthèses correspondants. La direction utilise ces graphiques en interne pour représenter les résultats.

Le bénéfice avant impôts sur les bénéfices s'est élevé à 163 M\$ au troisième trimestre de 2018, par rapport à 126 M\$ au troisième trimestre de 2017. L'augmentation est essentiellement attribuable à l'incidence favorable de 13 M\$ du matériel retourné ou repris, à l'incidence favorable de 12 M\$ de la hausse des actifs productifs moyens et à l'accroissement de 11 M\$ du rendement net sur les actifs productifs moyens découlant surtout des changements dans la composition du portefeuille.

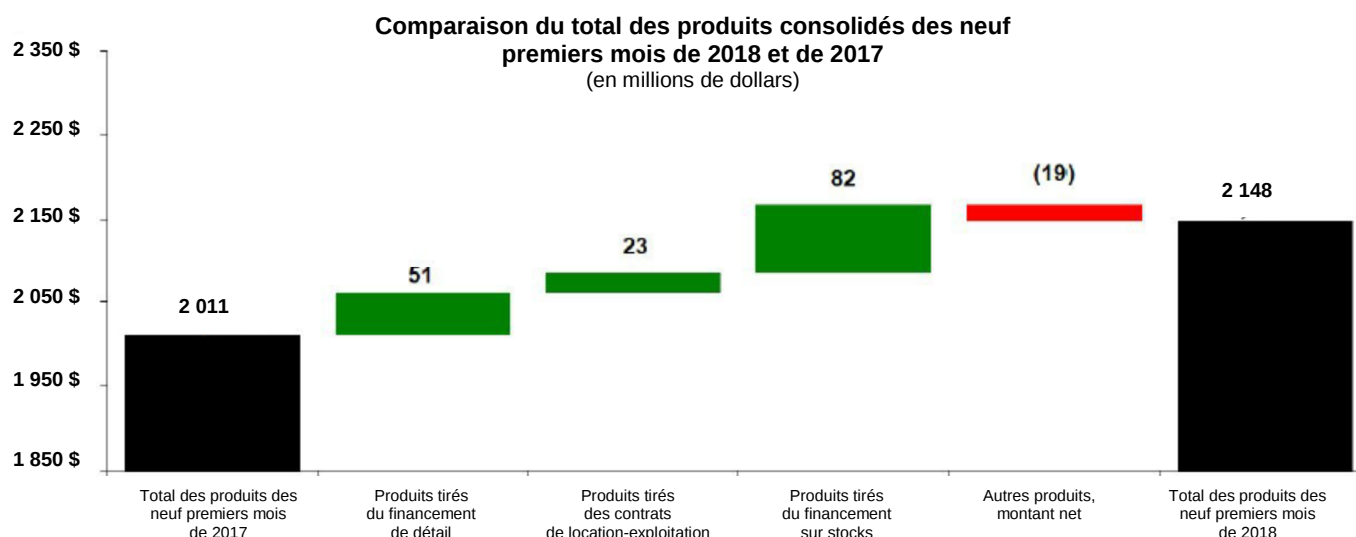
Charge d'impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices rend compte d'un taux d'impôt annuel estimatif de 24 % au troisième trimestre de 2018, contre 30 % au troisième trimestre de 2017. La diminution du taux d'imposition annuel estimatif est principalement attribuable à la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, le 1^{er} janvier 2018, et aux variations dans la répartition des bénéfices entre les régions. Par ailleurs, une économie d'impôt non récurrente de 7 M\$ a été comptabilisée au troisième trimestre de 2018 dans les ajustements de la charge d'impôts pour rendre compte de la réduction de valeur des passifs d'impôt futurs nets découlant de l'incidence de la déclaration fiscale de 2017. La réduction de valeur reflète la baisse, de 35 % à 21 %, du taux d'impôt des sociétés aux États-Unis à partir du 1^{er} janvier 2018.

Notre analyse de la loi sur la réforme fiscale américaine, mise à jour jusqu'au 30 septembre 2018, n'a donné lieu à aucune autre modification de la charge provisoire pour la fin d'exercice 2017. Nous continuerons de mettre à jour nos calculs à mesure que les informations à fournir supplémentaires seront préparées et analysées, que les interprétations et hypothèses seront précisées et que des directives additionnelles seront publiées. Ces mises à jour pourraient avoir une incidence importante sur la charge d'impôt, sur le montant des impôts exigibles et sur les soldes des actifs et passifs d'impôt futurs. Nous comptabilisons le nouvel impôt américain sur le revenu étranger à faible taux d'imposition tiré de certains biens incorporels comme un coût pour la période.

COMPARAISON DE LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2018 ET DE LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2017

Total des produits consolidés



Le graphique ci-dessus illustre les raisons de la variation du total des produits consolidés entre les neuf premiers mois de 2017 (à gauche) et les neuf premiers mois de 2018 (à droite). Les éléments qui ont une incidence favorable sur le total des produits sont représentés par les marches ascendantes, au-dessus desquelles figurent les montants correspondants; les éléments qui ont une incidence négative sont représentés par les marches descendantes, au-dessus desquelles figurent les montants entre parenthèses correspondants. La direction utilise ces graphiques en interne pour représenter les résultats.

Les produits tirés du financement de détail se sont établis à 975 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018, en hausse de 51 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017. Cet accroissement est attribuable à l'incidence favorable de 49 M\$ découlant d'une augmentation des taux d'intérêt sur les créances de financement de détail et à l'incidence favorable de 2 M\$ découlant de la hausse des actifs productifs moyens. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les actifs productifs moyens de financement de détail se sont élevés à 23,14 G\$, soit une augmentation de 47 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017. Le rendement moyen annualisé s'est établi à 5,62 % pour les neuf premiers mois de 2018, contre 5,34 % pour la période correspondante de 2017.

Les produits tirés des contrats de location-exploitation pour les neuf premiers mois de 2018 se sont établis à 760 M\$, en hausse de 23 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017. L'augmentation est attribuable à l'incidence favorable de 24 M\$ découlant de la hausse des taux de location moyens sur les contrats de location-exploitation, contrebalancée partiellement par l'incidence défavorable de 1 M\$ de la baisse des actifs productifs moyens.

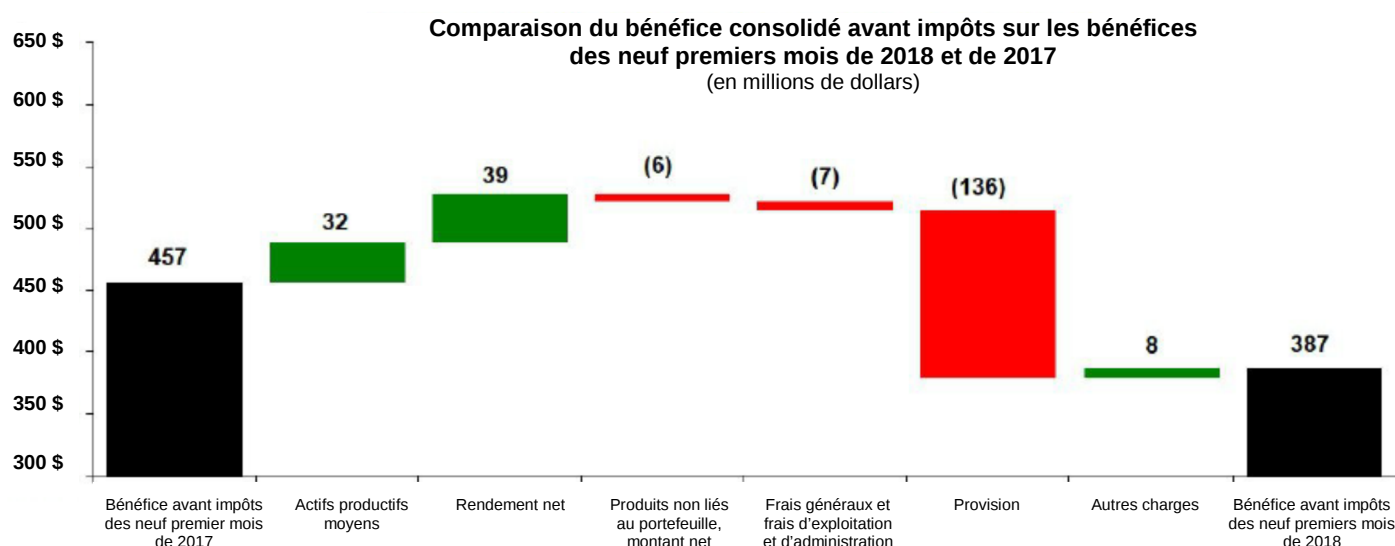
Les produits tirés du financement sur stocks se sont établis à 304 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018, soit une augmentation de 82 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017. La hausse est attribuable à l'incidence favorable de 62 M\$ découlant de l'accroissement des actifs productifs moyens et à l'incidence favorable de 20 M\$ découlant de l'augmentation des taux d'intérêt sur les créances de financement sur stocks. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les actifs productifs moyens de financement sur stocks se sont établis à 4,74 G\$, soit une augmentation de 1,03 G\$ par rapport à ceux de la période correspondante de 2017. Le rendement moyen annualisé s'est établi à 8,55 % pour les neuf premiers mois de 2018, contre 8,01 % pour la période correspondante de 2017.

NON AUDITÉ

Le montant net des autres produits se détaillait comme suit :

(en millions de dollars)	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2018	2017	Variation (\$)
Frais liés aux créances de financement et aux contrats de location-exploitation (y compris les frais de retard)	56 \$	57 \$	(1) \$
Frais liés à la facilité de crédit engagée et prorogée avec Caterpillar	30	30	—
Produit d'intérêts sur les effets à recevoir de Caterpillar	22	59	(37)
Perte nette sur le matériel retourné ou repris	(14)	(30)	16
Autres produits divers, montant net	15	12	3
Total des autres produits, montant net	109 \$	128 \$	(19) \$

Bénéfice consolidé avant impôts sur les bénéfices



Le graphique ci-dessus illustre les raisons de la variation du bénéfice consolidé avant impôts sur les bénéfices entre les neuf premiers mois de 2017 (à gauche) et les neuf premiers mois de 2018 (à droite). Les éléments qui ont une incidence favorable sur le bénéfice avant impôts sur les bénéfices sont représentés par les marches ascendantes, au-dessus desquelles figurent les montants correspondants; les éléments qui ont une incidence négative sont représentés par les marches descendantes, au-dessus desquelles figurent les montants entre parenthèses correspondants. La direction utilise ces graphiques en interne pour représenter les résultats.

Le bénéfice avant impôts sur les bénéfices s'est élevé à 387 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à 457 M\$ pour la période correspondante de 2017. La diminution est essentiellement attribuable à une hausse de 136 M\$ de la dotation à la provision pour créances irrécouvrables et à l'incidence défavorable de 26 M\$ de la baisse des activités de prêts/emprunts avec Caterpillar. Ces incidences défavorables ont été en partie contrebalancées par une augmentation de 39 M\$ du rendement net sur les actifs productifs moyens, attribuable surtout aux variations dans la composition du portefeuille, par l'incidence favorable de 32 M\$ découlant de la hausse des actifs productifs moyens et par l'incidence favorable de 16 M\$ du matériel retourné ou repris.

Charge d'impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices rend compte d'un taux d'impôt annuel estimatif de 24 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à 30 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017. La diminution du taux d'imposition annuel estimatif est principalement attribuable à la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, le 1^{er} janvier 2018, et aux variations dans la répartition des bénéfices entre les régions. Par ailleurs, une économie d'impôt non récurrente de 7 M\$ a été comptabilisée pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 dans les ajustements de la charge d'impôts pour rendre compte de la réduction de valeur des passifs d'impôt futurs nets découlant de l'incidence de la déclaration fiscale de 2017. La réduction de valeur reflète la baisse, de 35 % à 21 %, du taux d'impôt des sociétés aux États-Unis à partir du 1^{er} janvier 2018.

NON AUDITÉ

Notre analyse de la loi sur la réforme fiscale américaine, mise à jour jusqu'au 30 septembre 2018, n'a donné lieu à aucune autre modification de la charge provisoire pour la fin d'exercice 2017. Nous continuerons de mettre à jour nos calculs à mesure que les informations à fournir supplémentaires seront préparées et analysées, que les interprétations et hypothèses seront précisées et que des directives additionnelles seront publiées. Ces mises à jour pourraient avoir une incidence importante sur la charge d'impôt, sur le montant des impôts exigibles et sur les soldes des actifs et passifs d'impôt futurs. Nous comptabilisons le nouvel impôt américain sur le revenu étranger à faible taux d'imposition tiré de certains biens incorporels comme un coût pour la période.

Créances de financement et matériel faisant l'objet de contrats de location-exploitation

Volumes des nouveaux financements

(en millions de dollars)	Périodes de neuf mois closes les		
	30 septembre	2017	Variation (\$)
	2018		
Nouveau financement de détail	7 843 \$	6 785 \$	1 058 \$
Nouveau financement par contrats de location-exploitation	1 132	1 029	103
Nouveau financement sur stocks	32 817	26 349	6 468
Total	41 792 \$	34 163 \$	7 629 \$

L'augmentation des nouvelles activités de financement de détail est principalement attribuable à une hausse du volume dans les secteurs Asie-Pacifique, Europe et Amérique du Nord, atténuée principalement par une baisse pour le secteur Caterpillar Power Finance. L'augmentation du nouveau financement par contrats de location-exploitation (essentiellement, du financement de détail) est surtout attribuable à une hausse des locations de matériel Caterpillar en Amérique du Nord, contrebalancée en partie par une baisse des locations de matériel pour les secteurs Mines, Amérique latine et Europe. Les nouvelles activités de financement sur stocks se sont accrues principalement en raison des augmentations des achats de créances clients de Caterpillar.

Total du portefeuille géré

Nous définissons le portefeuille total comme le montant net des créances de financement, plus le matériel faisant l'objet de contrats de location-exploitation, moins l'amortissement cumulé. De plus, nous gérons et traitons les créances et les contrats de location que nous avons cédés à des tiers ne pouvant faire valoir de droits ou pouvant faire valoir des droits limités, afin de réduire notre concentration de risque de crédit associé à certains clients. Ces actifs ne peuvent pas servir à payer nos créanciers. Le total du portefeuille géré s'établissait comme suit :

(en millions de dollars)	30 septembre	31 décembre	Variation (\$)
	2018	2017	
Créances de financement, montant net	27 512 \$	27 126 \$	386 \$
Matériel faisant l'objet de contrats de location-exploitation, moins l'amortissement cumulé	3 594	3 568	26
Total du portefeuille	31 106 \$	30 694 \$	412 \$
Contrats de vente à tempérament au détail	104 \$	74 \$	30 \$
Contrats de location-financement au détail	95	103	(8)
Contrats de location-exploitation	33	39	(6)
Effets à recevoir – financement de détail	24	55	(31)
Total des actifs gérés non comptabilisés	256 \$	271 \$	(15) \$
Total du portefeuille géré	31 362 \$	30 965 \$	397 \$

NON AUDITÉ

Données du portefeuille total

À la fin du troisième trimestre de 2018, la proportion des créances en souffrance était de 3,47 %, contre 2,73 % à la fin du troisième trimestre de 2017. L'augmentation des créances en souffrance est surtout attribuable au portefeuille Caterpillar Power Finance. Le total des créances de financement non productives, qui s'entendent des créances de financement dont les intérêts ne sont plus comptabilisés, s'établissait respectivement à 830 M\$ et à 683 M\$ au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017. Exprimé en pourcentage de l'investissement inscrit dans les créances de financement, le total des créances de financement non productives correspondait respectivement à 2,97 % et à 2,48 % au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017.

Notre provision pour créances irrécouvrables au 30 septembre 2018 se chiffrait à 416 M\$, soit 1,49 % de l'investissement inscrit dans les créances de financement, comparativement à 365 M\$, ou 1,33 %, au 31 décembre 2017. L'augmentation de notre provision pour créances irrécouvrables est essentiellement attribuable aux réserves particulières se rapportant aux créances de financement évaluées individuellement. La provision fait l'objet d'une évaluation continue fondée sur de nombreux facteurs quantitatifs et qualitatifs, notamment les pertes passées, les risques connus et les risques inhérents au portefeuille, les situations défavorables pouvant avoir une incidence sur la capacité de l'emprunteur à rembourser, la valeur estimative de la garantie sous-jacente et la conjoncture économique. Nous estimons que notre provision est suffisante pour nous permettre de couvrir les pertes inhérentes à notre portefeuille actuel de créances de financement au 30 septembre 2018.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Notre situation de trésorerie et nos sources de financement nous permettent de respecter nos obligations financières en temps opportun. La conservation et la gestion de liquidités et de fonds propres suffisants supposent la gestion des sources de financement et leur utilisation en fonction des besoins actuels, futurs et éventuels. Tout au long du troisième trimestre de 2018, nous avons connu des conditions de liquidité favorables. À la fin du troisième trimestre de 2018, notre trésorerie s'établissait à 676 M\$, en baisse de 32 M\$ par rapport à la fin de l'exercice 2017. Nos soldes de trésorerie sont détenus dans de nombreux pays, une tranche d'environ 181 M\$ étant détenue par nos filiales hors des États-Unis. Les montants détenus par des filiales hors des États-Unis sont disponibles pour les besoins généraux de la Société et pourraient être utilisés aux États-Unis sans que cela entraîne un montant important d'impôts supplémentaires. Nous prévoyons satisfaire aux besoins de financement aux États-Unis sans devoir rapatrier de bénéfices non distribués qui sont investis pour une durée indéfinie à l'extérieur des États-Unis.

EMPRUNTS

Les emprunts sont principalement composés de billets à moyen terme et de billets de trésorerie. La combinaison de ces éléments permet de gérer le risque de taux d'intérêt et de satisfaire à nos besoins de financement.

Les principales agences de notation nous attribuent une notation financière. En décembre 2016, Moody's Investors Service a abaissé nos notations à long terme, de A2 à A3, et nos notations à court terme, de Prime-1 à Prime-2. Cette révision à la baisse n'a pas eu d'incidence significative sur nos coûts d'emprunt ni sur notre santé financière. Une nouvelle baisse des notations par Moody's ou par une autre grande agence de notation entraînerait une augmentation de nos coûts d'emprunt et pourrait rendre notre accès à certains marchés du crédit plus difficile. Cependant, les notations à long terme par Fitch et S&P se situent encore à mi-chemin de la fourchette catégorie investissement. Si la conjoncture se détériorait de sorte que les marchés de la dette ne soient plus accessibles, nous pourrions avoir recours aux flux de trésorerie provenant de notre portefeuille existant, aux soldes de trésorerie existants, à nos facilités de crédit renouvelables et à nos autres facilités de crédit, ainsi qu'à des emprunts éventuels auprès de Caterpillar. De plus, Caterpillar a conclu avec nous une entente de soutien qui l'oblige à demeurer notre unique propriétaire et qui peut l'obliger, dans certains cas, à nous verser des fonds si nous ne réussissons pas à respecter certains ratios financiers.

Au 30 septembre 2018, l'encours des emprunts totalisait 29,28 G\$, en hausse de 698 M\$ par rapport à l'encours au 31 décembre 2017. Les emprunts en cours s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars)	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Billets à moyen terme, déduction faite de l'escompte non amorti et des frais d'émission de titres d'emprunt	22 608 \$	21 303 \$
Billets de trésorerie, déduction faite de l'escompte non amorti	3 636	3 680
Emprunts bancaires à long terme	643	803
Emprunts bancaires à court terme	399	675
Billets à vue et à taux variable libellés en diverses devises	427	481
Effets à payer à Caterpillar	1 565	1 638
Total de l'encours des emprunts	29 278 \$	28 580 \$

NON AUDITÉ

Billets à moyen terme

Nous émettons des billets à moyen terme non garantis par l'intermédiaire de courtiers en valeurs mobilières ou de preneurs fermes aux États-Unis, au Canada, en Europe, en Australie, au Japon, à Hong Kong, en Chine et en Argentine, à l'intention des investisseurs tant institutionnels qu'individuels. Ces billets sont offerts en plusieurs devises et sont assortis d'échéances diverses. Ils constituent des obligations de premier rang non garanties pour la Société. Les billets à moyen terme émis ont totalisé 5,58 G\$ et ceux rachetés, 4,23 G\$, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. Au 30 septembre 2018, l'échéance des billets à moyen terme en cours s'établissait comme suit :

(en millions de dollars)	
2018	1 666 \$
2019	5 590
2020	5 474
2021	4 745
2022	1 989
Par la suite	3 144
Total	22 608 \$

Billets de trésorerie

Nous émettons des billets de trésorerie non garantis aux États-Unis, en Europe et sur d'autres marchés financiers dans le monde. Ces effets à court terme sont émis à escompte et sont remboursables à l'échéance.

Facilités de crédit renouvelables

Nous disposons de trois facilités de crédit mondiales, établies avec un consortium bancaire, qui totalisent 10,50 G\$ (la « facilité de crédit »). Caterpillar et nous pouvons y puiser pour obtenir des liquidités à des fins générales. Conformément à la décision prise par la direction à l'égard de la répartition des facilités de crédit, qui peut être révisée de temps à autre, la tranche de la facilité de crédit mise à notre disposition au 30 septembre 2018 était de 7,75 G\$. Notre facilité de crédit est décrite ci-après.

- En septembre 2018, nous avons contracté une nouvelle facilité de 364 jours d'un montant de 3,15 G\$ (dont 2,33 G\$ sont disponibles) qui vient à échéance en septembre 2019.
- En septembre 2018, nous avons modifié et prorogé la facilité de trois ans. La facilité de trois ans, d'un montant de 2,73 G\$ (dont 2,01 G\$ sont disponibles), vient à échéance en septembre 2021.
- En septembre 2018, nous avons modifié et prorogé la facilité de cinq ans. La facilité de cinq ans, d'un montant de 4,62 G\$ (dont 3,41 G\$ sont disponibles), vient à échéance en septembre 2023.

Au 30 septembre 2018, la valeur nette consolidée de Caterpillar se chiffrait à 15,87 G\$, ce qui dépassait les 9,00 G\$ requis aux termes de la facilité de crédit. La valeur nette consolidée au sens de la facilité de crédit s'entend des capitaux propres consolidés, compte tenu des actions privilégiées, mais compte non tenu du solde des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Au 30 septembre 2018, notre ratio de couverture des intérêts aux fins des clauses restrictives était de 1,70 : 1, ce qui est supérieur au ratio minimal de 1,15 : 1. Le ratio correspond 1) au bénéfice avant les impôts sur les bénéfices, aux charges d'intérêts et au gain (à la perte) net lié aux dérivés sur taux d'intérêt divisé par 2) les charges d'intérêts. Le ratio doit être établi à la clôture de chaque trimestre civil pour la période de quatre trimestres consécutifs la plus récemment écoulée, conformément aux termes de la facilité de crédit.

De plus, au 30 septembre 2018, notre ratio de levier financier aux fins des clauses restrictives s'établissait à 7,56 : 1, soit un coefficient inférieur au ratio maximal emprunts/valeur nette de 10 : 1, calculé 1) mensuellement et correspondant à la moyenne des ratios de levier financier établis le dernier jour de chaque période de six mois précédente et 2) au 31 décembre, conformément aux termes de la facilité de crédit.

Si Caterpillar ou nous ne respectons pas une ou plusieurs de nos clauses restrictives financières respectives aux termes de la facilité de crédit (et que nous ne puissions obtenir de consentement ni de renonciation), le consortium bancaire pourrait mettre fin aux engagements à l'égard de la partie qui ne respecte pas ses clauses restrictives. De plus, dans un tel cas, certains autres prêteurs aux termes d'autres conventions de prêt comprenant des clauses restrictives financières ou des dispositions de défaut croisé similaires pourraient, à leur gré, choisir de déposer un recours aux termes de ces conventions, y compris demander le remboursement accéléré des emprunts non réglés. Au 30 septembre 2018, nous n'avons contracté aucun emprunt en vertu de la facilité de crédit.

NON AUDITÉ

Emprunts bancaires

Les lignes de crédit disponibles auprès de banques totalisaient 4,46 G\$ au 30 septembre 2018. Ces lignes de crédit engagées et non engagées, qui sont renouvelables à diverses dates dans l'avenir ou ne comportent aucune date d'échéance précise, sont surtout utilisées par nos filiales non américaines pour leurs besoins de financement à l'échelle locale. Au 30 septembre 2018, l'encours de ces lignes de crédit s'élevait à 1,04 G\$, et nous respectons toutes les clauses restrictives rattachées à ces lignes de crédit. Le reste du crédit disponible peut être retiré en tout temps au gré des prêteurs.

Billets à vue et à taux variable libellés en diverses devises

Nous obtenons également du financement au moyen de la vente de billets à vue et à taux variable libellés en diverses devises, qui peuvent être remboursés en tout temps au gré du porteur sans aucune restriction importante. Nous ne constituons pas de réserve pour couvrir le paiement des billets à vue. Ces derniers sont offerts sur une base régulière. Au 30 septembre 2018, le total des billets à vue à taux variable en cours s'élevait à 427 M\$. En tout temps, le montant des billets à vue à taux variable libellés en diverses devises que nous détenons ne peut dépasser 1,25 G\$.

Effets à recevoir de Caterpillar ou à lui payer

Aux termes d'ententes de crédit variable et à terme, y compris celles régissant les effets à recevoir, conclues avec Caterpillar, nous pouvons emprunter à Caterpillar jusqu'à 2,79 G\$, et Caterpillar peut nous emprunter un maximum de 2,14 G\$. Les ententes de crédit variable sont en vigueur pour des périodes indéfinies et peuvent être modifiées ou résiliées par l'une des deux parties sur préavis de 30 jours. Les durées à courir jusqu'à l'échéance des ententes de crédit à terme vont jusqu'à dix ans. Au 30 septembre 2018, les effets à payer s'élevaient à 1,57 G\$ et les effets à recevoir, à 667 M\$ aux termes de ces ententes.

Facilité de crédit engagée

Nous avons prorogé une facilité de crédit engagée de 2 G\$ à Caterpillar, qui vient à échéance en février 2019. Aux termes de cette facilité, Caterpillar nous verse des frais sur les montants prélevés sur la facilité de crédit ainsi qu'une commission d'engagement sur les montants non prélevés. Au 30 septembre 2018, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit.

ENTENTES NON COMPTABILISÉES

Nous prenons à bail toutes nos installations sauf l'immeuble où est situé notre siège social. De plus, nous pourrions avoir à assumer des paiements en vertu des garanties de 87 M\$ accordées à des tiers au 30 septembre 2018.

FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont élevés à 882 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018, contre 923 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le montant net des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour les neuf premiers mois de 2018 s'est établi à 1,77 G\$, contre 922 M\$ pour la période correspondante de 2017. L'écart découle principalement de l'incidence des activités connexes du portefeuille, en partie atténuée par la baisse des activités de prêts/emprunts avec Caterpillar. Le montant net des flux de trésorerie provenant des activités de financement s'est chiffré à 848 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018, contre des flux de trésorerie de 1,11 G\$ affectés aux activités de financement pour la période correspondante de 2017. L'écart découle principalement de l'incidence des activités liées aux prêts/emprunts nets.

MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES

Pour une analyse des principales méthodes comptables de la Société, se reporter à la rubrique 7 de la partie II du rapport de gestion de notre rapport annuel 2017 sur formulaire 10-K. Il n'y a eu aucune modification importante de nos méthodes comptables critiques depuis notre rapport annuel 2017 sur formulaire 10-K.

NON AUDITÉ

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés dans le présent formulaire 10-Q peuvent se rapporter à des événements futurs et à des attentes et sont des « énoncés prospectifs » au sens de la loi intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Des mots tels que « croire », « estimer », « s'attendre à », « plan », « projet », « avoir l'intention de » ou d'autres mots ou expressions similaires et l'utilisation de verbes au futur et au conditionnel représentent des énoncés prospectifs. Tous les énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits passés sont des énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant nos perspectives, nos prévisions ou nos descriptions des tendances. Ces énoncés ne sont pas garants de la performance future et ne valent que pour la date à laquelle ils sont faits, et nous ne nous engageons pas à mettre à jour nos énoncés prospectifs.

Nos résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont décrits ou sous-entendus dans nos énoncés prospectifs en raison de facteurs qui ont une incidence sur les activités internationales, notamment l'évolution de la conjoncture économique, les perturbations subies par les marchés des capitaux et du crédit mondiaux, les modifications apportées aux lois et règlements, l'instabilité politique, de même que des facteurs propres à Cat Financial et aux marchés que nous servons, dont l'acceptation par le marché de nos produits et services, la solvabilité de nos clients, la fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que la valeur résiduelle estimative du matériel loué. La liste de ces facteurs de risque pourrait ne pas être exhaustive. Tous les énoncés prospectifs doivent être lus à la lumière et sous réserve des facteurs analysés sous les rubriques « Facteurs de risque » et « Rapport de gestion » de notre rapport annuel sur formulaire 10-K déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») le 15 février 2018 pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, complété par i) nos formulaires 10-Q déposés auprès de la SEC le 2 mai 2018 et le 7 août 2018 et par le présent formulaire 10-Q; et par ii) nos rapports sur formulaire 8-K futurs déposés auprès de la SEC.

RUBRIQUE 4. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Une évaluation de l'efficacité de la conception et de l'application des contrôles et procédures de communication de l'information (au sens donné à l'expression « disclosure controls and procedures » dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934*, dans sa version modifiée) a été réalisée à la clôture de la période visée par le présent rapport trimestriel sous la supervision et avec la collaboration de notre direction, y compris notre chef de la direction et notre chef des finances. En se fondant sur cette évaluation, notre chef de la direction et notre chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces à la fin de la période visée par le présent rapport trimestriel.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il ne s'est produit, au troisième trimestre de 2018, aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu, ou dont il est raisonnablement possible de penser qu'il aura, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

PARTIE II. AUTRES RENSEIGNEMENTS

RUBRIQUE 1. POURSUITES JUDICIAIRES

Nous sommes partie à diverses actions en justice non réglées qui surviennent dans le cours normal de nos activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue des actions en justice non réglées, nous sommes d'avis que, pris individuellement ou collectivement, ces litiges n'auront pas de conséquence négative importante sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière ou notre situation de trésorerie consolidés.

RUBRIQUE 1A. FACTEURS DE RISQUE

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les risques et incertitudes entourant nos activités, se reporter à la rubrique 1A de la Partie I, « Facteurs de risque », de notre rapport annuel sur formulaire 10-K déposé auprès de la SEC le 15 février 2018 pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Aucune modification importante n'a été apportée à cette information pour le trimestre écoulé.

RUBRIQUE 4. INFORMATIONS À FOURNIR SUR LA SÉCURITÉ MINIÈRE

Sans objet.

RUBRIQUE 5. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Aucun.

UNAUDITED

ITEM 6. EXHIBITS

Exhibit No.	Description of Exhibit
10.1	<u>Credit Agreement (364-Day Facility), dated as of September 6, 2018, among the Company, Caterpillar Inc., Caterpillar International Finance Designated Activity Company and Caterpillar Finance Kabushiki Kaisha, certain financial institutions named therein, Citibank, N.A., as Agent, Citibank Europe PLC, UK Branch, as Local Currency Agent, and MUFG Bank, Ltd., as Japan Local Currency Agent (incorporated by reference from Exhibit 99.1 to the Company's Current Report on Form 8-K filed September 12, 2018)</u>
10.2	<u>Local Currency Addendum, dated as of September 6, 2018, to the 364-Day Facility (incorporated by reference from Exhibit 99.2 to the Company's Current Report on Form 8-K filed on September 12, 2018)</u>
10.3	<u>Japan Local Currency Addendum, dated as of September 6, 2018, to the 364-Day Facility (incorporated by reference from Exhibit 99.3 to the Company's Current Report on Form 8-K filed on September 12, 2018)</u>
10.4	<u>Omnibus Amendment No. 3 to Amended and Restated Credit Agreement (3-Year Facility), Amendment No. 2 to Local Currency Addendum to the 3-year facility and Amendment No. 3 to Japan Local Currency Addendum to the 3-year facility, dated as of September 10, 2018, among the Company, Caterpillar Inc., Caterpillar International Finance Designated Activity Company and Caterpillar Finance Kabushiki Kaisha, certain financial institutions named therein, Citibank, N.A., as Agent, Citibank Europe PLC, UK Branch, as Local Currency Agent, and MUFG Bank, Ltd., as Japan Local Currency Agent (incorporated by reference from Exhibit 99.4 to the Company's Current Report on Form 8-K filed September 12, 2018)</u>
10.5	<u>Omnibus Amendment No. 3 to Amended and Restated Credit Agreement (5-Year Facility), Amendment No. 2 to Local Currency Addendum to the 5-year facility and Amendment No. 3 to Japan Local Currency Addendum to the 5-year facility, dated as of September 10, 2018, among the Company, Caterpillar Inc., Caterpillar International Finance Designated Activity Company and Caterpillar Finance Kabushiki Kaisha, certain financial institutions named therein, Citibank, N.A., as Agent, Citibank Europe PLC, UK Branch, as Local Currency Agent, and MUFG Bank, Ltd., as Japan Local Currency Agent (incorporated by reference from Exhibit 99.5 to the Company's Current Report on Form 8-K filed September 12, 2018)</u>
12	<u>Computation of Ratio of Earnings to Fixed Charges</u>
31.1	<u>Certification of David T. Walton, President, Director and Chief Executive Officer of Caterpillar Financial Services Corporation, as required pursuant to Section 302 of the Sarbanes-Oxley Act of 2002</u>
31.2	<u>Certification of Patrick T. McCartan, Executive Vice President and Chief Financial Officer of Caterpillar Financial Services Corporation, as required pursuant to Section 302 of the Sarbanes-Oxley Act of 2002</u>
32	<u>Certifications of David T. Walton, President, Director and Chief Executive Officer of Caterpillar Financial Services Corporation, and Patrick T. McCartan, Executive Vice President and Chief Financial Officer of Caterpillar Financial Services Corporation, as required pursuant to Section 906 of the Sarbanes-Oxley Act of 2002</u>
101.INS	XBRL Instance Document
101.SCH	XBRL Taxonomy Extension Schema Document
101.CAL	XBRL Taxonomy Extension Calculation Linkbase Document
101.DEF	XBRL Taxonomy Extension Definition Linkbase Document
101.LAB	XBRL Taxonomy Extension Label Linkbase Document
101.PRE	XBRL Taxonomy Extension Presentation Linkbase Document

UNAUDITED

Signatures

Pursuant to the requirements of the Securities Exchange Act of 1934, the Registrant has duly caused this report to be signed on its behalf by the undersigned, thereunto duly authorized.

(Registrant)

Date: October 31, 2018

Caterpillar Financial Services Corporation

/s/David T. Walton

David T. Walton, President, Director and Chief Executive Officer

Date: October 31, 2018

/s/Patrick T. McCartan

Patrick T. McCartan, Executive Vice President and Chief Financial Officer

Date: October 31, 2018

/s/Leslie S. Zmugg

Leslie S. Zmugg, Secretary

Date: October 31, 2018

/s/Jeffry D. Everett

Jeffry D. Everett, Controller

UNAUDITED

EXHIBIT 12

Caterpillar Financial Services Corporation
COMPUTATION OF RATIO OF EARNINGS TO FIXED CHARGES
(Unaudited)
(Dollars in Millions)

	Three Months Ended September 30,		Nine Months Ended September 30,	
	2018	2017	2018	2017
Profit of consolidated companies	\$ 131	\$ 88	\$ 302	\$ 320
Add:				
Provision for income taxes	32	38	85	137
Profit before income taxes	\$ 163	\$ 126	\$ 387	\$ 457
Fixed charges:				
Interest expense	\$ 194	\$ 169	\$ 558	\$ 499
Rentals at computed interest*	1	1	3	4
Total fixed charges	\$ 195	\$ 170	\$ 561	\$ 503
Profit before income taxes plus fixed charges	\$ 358	\$ 296	\$ 948	\$ 960
Ratio of profit before income taxes plus fixed charges to fixed charges	1.84	1.74	1.69	1.91

*Those portions of rent expense that are representative of interest cost.

SECTION 302 CERTIFICATIONS

I, David T. Walton, certify that:

1. I have reviewed this quarterly report on Form 10-Q of Caterpillar Financial Services Corporation;
2. Based on my knowledge, this report does not contain any untrue statement of a material fact or omit to state a material fact necessary to make the statements made, in light of the circumstances under which such statements were made, not misleading with respect to the periods covered by this report;
3. Based on my knowledge, the financial statements, and other financial information included in this report, fairly present in all material respects the financial condition, results of operations and cash flows of the registrant as of, and for, the periods presented in this report;
4. The registrant's other certifying officer and I are responsible for establishing and maintaining disclosure controls and procedures (as defined in Exchange Act Rules 13a-15(e) and 15d-15(e)) and internal control over financial reporting (as defined in Exchange Act Rules 13a-15(f) and 15d-15(f)) for the registrant and we have:
 - a) designed such disclosure controls and procedures, or caused such disclosure controls and procedures to be designed under our supervision, to ensure that material information relating to the registrant, including its consolidated subsidiaries, is made known to us by others within those entities, particularly during the period in which this report is being prepared;
 - b) designed such internal control over financial reporting, or caused such internal control over financial reporting to be designed under our supervision, to provide reasonable assurance regarding the reliability of financial reporting and the preparation of financial statements for external purposes in accordance with generally accepted accounting principles;
 - c) evaluated the effectiveness of the registrant's disclosure controls and procedures and presented in this report our conclusions about the effectiveness of the disclosure controls and procedures, as of the end of the period covered by this report based on such evaluation; and
 - d) disclosed in this report any change in the registrant's internal control over financial reporting that occurred during the registrant's most recent fiscal quarter (the registrant's fourth fiscal quarter in the case of an annual report) that has materially affected, or is reasonably likely to materially affect, the registrant's internal control over financial reporting; and
5. The registrant's other certifying officer and I have disclosed, based on our most recent evaluation of internal control over financial reporting, to the registrant's auditors and the audit committee of registrant's Board of Directors (or persons performing the equivalent function):
 - a) all significant deficiencies and material weaknesses in the design or operation of internal control over financial reporting which are reasonably likely to adversely affect the registrant's ability to record, process, summarize and report financial information; and
 - b) any fraud, whether or not material, that involves management or other employees who have a significant role in the registrant's internal control over financial reporting.

Date: October 31, 2018

/s/David T. Walton

David T. Walton, President, Director and Chief Executive Officer

SECTION 302 CERTIFICATIONS

I, Patrick T. McCartan, certify that:

1. I have reviewed this quarterly report on Form 10-Q of Caterpillar Financial Services Corporation;
2. Based on my knowledge, this report does not contain any untrue statement of a material fact or omit to state a material fact necessary to make the statements made, in light of the circumstances under which such statements were made, not misleading with respect to the periods covered by this report;
3. Based on my knowledge, the financial statements, and other financial information included in this report, fairly present in all material respects the financial condition, results of operations and cash flows of the registrant as of, and for, the periods presented in this report;
4. The registrant's other certifying officer and I are responsible for establishing and maintaining disclosure controls and procedures (as defined in Exchange Act Rules 13a-15(e) and 15d-15(e)) and internal control over financial reporting (as defined in Exchange Act Rules 13a-15(f) and 15d-15(f)) for the registrant and we have:
 - a) designed such disclosure controls and procedures, or caused such disclosure controls and procedures to be designed under our supervision, to ensure that material information relating to the registrant, including its consolidated subsidiaries, is made known to us by others within those entities, particularly during the period in which this report is being prepared;
 - b) designed such internal control over financial reporting, or caused such internal control over financial reporting to be designed under our supervision, to provide reasonable assurance regarding the reliability of financial reporting and the preparation of financial statements for external purposes in accordance with generally accepted accounting principles;
 - c) evaluated the effectiveness of the registrant's disclosure controls and procedures and presented in this report our conclusions about the effectiveness of the disclosure controls and procedures, as of the end of the period covered by this report based on such evaluation; and
 - d) disclosed in this report any change in the registrant's internal control over financial reporting that occurred during the registrant's most recent fiscal quarter (the registrant's fourth fiscal quarter in the case of an annual report) that has materially affected, or is reasonably likely to materially affect, the registrant's internal control over financial reporting; and
5. The registrant's other certifying officer and I have disclosed, based on our most recent evaluation of internal control over financial reporting, to the registrant's auditors and the audit committee of registrant's Board of Directors (or persons performing the equivalent function):
 - a) all significant deficiencies and material weaknesses in the design or operation of internal control over financial reporting which are reasonably likely to adversely affect the registrant's ability to record, process, summarize and report financial information; and
 - b) any fraud, whether or not material, that involves management or other employees who have a significant role in the registrant's internal control over financial reporting.

Date: October 31, 2018

/s/Patrick T. McCartan

Patrick T. McCartan, Executive Vice President and Chief
Financial Officer

UNAUDITED

EXHIBIT 32

**CERTIFICATION PURSUANT TO 18 U.S.C. SECTION 1350 AS ADOPTED
PURSUANT TO SECTION 906 OF THE SARBANES-OXLEY ACT OF 2002**

In connection with the quarterly report of Caterpillar Financial Services Corporation (the "Company") on Form 10-Q for the period ended September 30, 2018, as filed with the Securities and Exchange Commission on the date hereof (the "Report"), the undersigned hereby certify pursuant to 18 U.S.C. Section 1350, as adopted pursuant to Section 906 of the Sarbanes-Oxley Act of 2002, that to the best of our knowledge:

- (1) The Report fully complies with the requirements of section 13(a) or 15(d) of the Securities Exchange Act of 1934; and
- (2) The information contained in the Report fairly presents, in all material respects, the financial condition and results of operations of the Company.

Date: October 31, 2018

/s/David T. Walton

David T. Walton

President, Director and Chief Executive Officer

Date: October 31, 2018

/s/Patrick T. McCartan

Patrick T. McCartan

Executive Vice President and Chief Financial
Officer

A signed original of this written statement required by Section 906 has been provided to the Company and will be retained by the Company and furnished to the Securities and Exchange Commission or its staff upon request.